



Commission des droits

de la personne et
des droits de la jeunesse

CI-244
2026-05-12
R. Guévin

ÉTUDE DES CRÉDITS

2026-2027

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

AVRIL 2026

360, rue Saint-Jacques, 2e étage
Montréal (Québec) H2Y 1P5
Accès pour personnes à mobilité réduite:
361, rue Notre-Dame Ouest

T / 514 873.5146 | 1 800 361.6477
F / 514 873.6032 | 1 888 999.8201
cdpdj.qc.ca
information@cdpdj.qc.ca



En concordance avec notre plan d'action de développement durable, nous privilégions la réception de documents en version électronique.

Document préparé en avril 2026

Coordination

Josée Morin

Directrice du secrétariat général et secrétaire générale adjointe

Soutien professionnel

Valérie Féquière

Analyste de la gestion et des procédés administratifs

Soutien technique

Sara Mohamed Ahmed

Technicienne principale en administration

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

TABLE DES MATIÈRES

1. Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle (PLQ)		
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
P.1	SOMMES DÉPENSÉES EN 2025-2026 (ET PRÉVISIONS POUR 2026-2027) PAR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. VENTILER SELON LA CATÉGORIE DE DÉPENSES, SOIT S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS OU DE LICENCES, DE MATÉRIEL, D'ENTRETIEN OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).	13
P.2	POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2025-2026, INDIQUER : A. LA LISTE DES EMPLOYÉS OU DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION ; B. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT ; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION ; C. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT ; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV ; D. LA LISTE DES PERSONNES AYANT DÉMISSIONNÉ DE LEUR POSTE ; E. LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION.	14
P.6	COPIE DU PLAN DIRECTEUR INFORMATIQUE TRIENNAL ; INDIQUER LES RÉALISATIONS EN 2025-2026. INDIQUER ÉGALEMENT LES SOMMES AVANCÉES AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE PAR LE FONDS DE SUPPLÉANCE DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE CERTIFICATION, ET CE, POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES IMPLIQUANT LE GOUVERNEMENT, SES MINISTÈRES ET SES ORGANISMES.	16
P.9	LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS, COMITÉS CONJOINTS, COMITÉS-CONSEILS, COMITÉS CONSULTATIFS, DONT ONT FAIT PARTIE LE MINISTÈRE OU SES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES, ORGANISMES, AGENCES OU PARTENAIRES EN 2025-2026. POUR CHAQUE COMITÉ, FOURNIR UNE COPIE DE TOUT DOCUMENT PRODUIT, ET PRÉCISER : A. LE MANDAT ; B. LES MEMBRES ; C. LE BUDGET ; D. LE MONTANT VENTILÉ POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS OU AUTRES ; E. LE NOMBRE DE RENCONTRES EFFECTUÉES EN 2025-2026 ; F. LES RÉSULTATS OBTENUS EN 2025-2026 ET LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.	17
P.11	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, CONCERNANT LES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION, FOURNIR POUR 2025-2026 : A. LE NOM DE TOUTES LES CAMPAGNES ; B. LES COÛTS DE CES CAMPAGNES ; C. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL RETENU POUR LA RÉALISER ; D. LES DATES DE DIFFUSION DE LA CAMPAGNE ; E. LES OBJECTIFS VISÉS PAR CHAQUE CAMPAGNE.	18
P.12	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTRIBUÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2025-2026 : A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION ; B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES ; C. LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ.	19

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
P.50	<p>LISTE DES MANDATS ACCORDÉS EN 2025-2026 À DES AVOCATS DE LA PRATIQUE PRIVÉE, À DES PROFESSEURS DE DROIT OU À DES JUGES PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET PAR TOUS LES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT. PRÉCISER :</p> <p>A. LE NOM ET L'ADRESSE DU PROFESSIONNEL ;</p> <p>B. LA DESCRIPTION DU MANDAT ; LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PROLONGATION ;</p> <p>C. LE COÛT HORAIRE ET LE COÛT TOTAL DU MANDAT RÉALISÉ JUSQU'À MAINTENANT ; LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉROGATION QUANT AU TAUX HORAIRE APPLICABLE ;</p> <p>D. LES PRÉVISIONS DES COÛTS POUR 2026-2027 ET POUR L'ENSEMBLE DU MANDAT CONFÉ ;</p> <p>E. LE NOM DE L'ÉTUDE, DU CABINET OU DE LA SOCIÉTÉ DU PROFESSIONNEL, LE CAS ÉCHÉANT ;</p> <p>F. UNE COMPARAISON DU COÛT TOTAL DE CES MANDATS AVEC LES CINQ ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES, POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME.</p>	20
P.111	<p>STATISTIQUES SUR LE NOMBRE ET LES CATÉGORIES DE PLAINTES ACTUELLEMENT DEVANT LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE. NOMBRE DE PLAINTES REÇUES, TRAITÉES ET ACCEPTÉES EN 2025-2026. POUR LES PLAINTES EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES, VENTILER PAR MOTIF (RELIGION, HANDICAP, SEXE, ETC.). NOMBRE DE PLAINTES DEVANT LE TRIBUNAL DES DROITS DE LA PERSONNE. NOMBRE D'ENQUÊTES INITIÉES PAR LA COMMISSION.</p>	21
P.112	<p>CONCERNANT LES PLAINTES DÉPOSÉES POUR DISCRIMINATION OU VIOLENCE FONDÉE SUR L'ORIENTATION SEXUELLE OU L'IDENTITÉ DE GENRE EN 2024-2025 ET 2025-2026, VEUILLEZ NOUS FOURNIR:</p> <p>A. LA LISTE DES ENQUÊTES OUVERTES;</p> <p>B. LA LISTE DES MINISTÈRES ET ORGANISMES VISÉS PAR LES ENQUÊTES;</p> <p>C. LE DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT D'UNE PLAINTÉ;</p> <p>D. LA LISTE DES RECOMMANDATIONS PRODUITES;</p> <p>LA LISTE DES SANCTIONS APPLIQUÉES.</p>	24
P.113	<p>CONCERNANT LES PLAINTES DÉPOSÉES POUR RACISME EN 2024-2025 ET 2025-2026, VEUILLEZ NOUS FOURNIR:</p> <p>A. LA LISTE DES ENQUÊTES OUVERTES;</p> <p>B. LA LISTE DES MINISTÈRES ET ORGANISMES VISÉS PAR LES ENQUÊTES;</p> <p>C. LE DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT D'UNE PLAINTÉ;</p> <p>D. LA LISTE DES RECOMMANDATIONS PRODUITES;</p> <p>LA LISTE DES SANCTIONS APPLIQUÉES.</p>	26
P.114	<p>LISTE DES RECOMMANDATIONS OU DES AVIS DE LA COMMISSION AUX MINISTÈRES ET AUX ORGANISMES EN 2025-2026, ET SUIVI APPORTÉ. PRÉCISER QUELS AVIS ET RECOMMANDATIONS ONT ÉTÉ DEMANDÉS ET LESQUELS ONT ÉTÉ RENDUS PAR LA COMMISSION DE SA PROPRE INITIATIVE. PRÉCISER LES SOMMES DÉPENSÉES PAR LA COMMISSION POUR LE VOLET « RECOMMANDATIONS ET AVIS » DE SES ACTIVITÉS ET LE POURCENTAGE QUE CES SOMMES REPRÉSENTENT SUR L'ENSEMBLE DE SES DÉPENSES.</p>	28
P.115	<p>DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT DES PLAINTES.</p>	31
P.116	<p>LISTE DES ENTREPRISES PRIVÉES, DES COMMISSIONS SCOLAIRES, DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX PARTICIPANT À UN PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI AU 31 JANVIER 2026, ET BILAN DE L'APPLICATION DE LA <i>LOI SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI</i> À CE JOUR.</p>	33
P.117	<p>ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN VUE DE SENSIBILISER LES PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS PRIVÉS AU PROBLÈME DE LA DISCRIMINATION RACIALE.</p>	47
P.118	<p>POUR 2025-2026, INDIQUER L'ENSEMBLE DES ACTIONS ET MESURES DÉPLOYÉES PAR LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE, DANS SES INTERVENTIONS AVEC LES EMPLOYEURS, AFIN DE FAIRE VALOIR LES AVANTAGES DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI.</p>	48
P.119	<p>POUR 2025-2026, INDIQUER L'ENSEMBLE DES ACTIONS ET MESURES DÉPLOYÉES PAR LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE AFIN DE RENFORCER SES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISMES SPÉCIALISÉS DANS L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN DES MINORITÉS VISIBLES EN EMPLOI.</p>	49
P.120	<p>POUR 2025-2026, INDIQUER LE NOMBRE D'ORGANISMES PUBLICS QUI ONT SOUMIS UN QUESTIONNAIRE D'AUTO-IDENTIFICATION, QU'ILS ONT EUX-MÊMES MODIFIÉ, POUR APPROBATION À LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE.</p>	51
P.121	<p>DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION QU'ELLE MÈNE ACTUELLEMENT EN LIEN AVEC LA POSSIBILITÉ D'AJOUTER LES SOUS-GROUPES AUX MINORITÉS VISIBLES DANS SON QUESTIONNAIRE D'AUTO-IDENTIFICATION, QUE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE INDIQUE TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES CONSULTÉS ET LA DATE ET DURÉE DE CHACUNE DE SES RENCONTRES.</p>	52

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
P.122	POUR 2025-2026, INDIQUER LES ACTIONS ET MESURES MISES EN ŒUVRE PAR LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE POUR ATTIRER L'ATTENTION DES EMPLOYEURS ET DES ORGANISMES PUBLICS SUR LES MICRO-AGRESSIONS.	53
P.123	NOMBRE ET NATURE DES CAS TRAITÉS ET DES PLAINTES REÇUES À LA COMMISSION EN 2025-2026. NOMBRE DE CAS ET DE CIRCONSTANCES EN VERTU DESQUELS LA COMMISSION A AGI PAR ELLE-MÊME.	54
P.124	Liste des plaintes qui ont déjà fait l'objet de recommandations par la Commission auprès des ministères en 2025-2026.	57
P.125	DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT DES PLAINTES POUR 2025-2026.	62
P.126	EFFECTIF POUR 2025-2026 ET PRÉVISIONS POUR 2026-2027, POSTES OCCUPÉS ET NATURE DU TRAVAIL.	64

2. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION (QS)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
P.6	Liste des concours de recrutement qui se sont tenus incluant, pour chacun de ces concours : - le nombre de postes à combler; - le nombre de postulants; - la date; - la nature (concours réservé ou non); - le taux de réussite; - la répartition par région administrative; - la date de la publication des résultats.	67
P.16	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour la prochaine année.	68

3. Demandes de renseignements particuliers du troisième groupe d'Opposition (Parti Québécois)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
P.1	INDIQUER LA SOMME DÉPENSÉE EN 2025-2026 (PRÉVISIONS POUR 2026-2027) PAR VOTRE MINISTÈRE ET SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. PRÉCISER S'IL S'AGIT D'ACHATS DE LOGICIELS, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).	71
P.2	POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2025-2026, INDIQUER : LA LISTE DES EMPLOYÉS OU DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION; LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION; LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV; LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION.	72
P.5	COPIE DU PLAN DIRECTEUR INFORMATIQUE TRIENNAL; INDIQUER LES RÉALISATIONS FAITES DANS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027. INDIQUER ÉGALEMENT LES SOMMES AVANCÉES AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE PAR LE FONDS DE SUPPLÉANCE DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE CERTIFICATION, ET CE, POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES IMPLIQUANT LE GOUVERNEMENT, SES MINISTÈRES ET SES ORGANISMES.	74

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
P.39	<p>LISTE DES MANDATS ACCORDÉS EN 2025-2026 À DES AVOCATS DE LA PRATIQUE PRIVÉE, À DES PROFESSEURS DE DROIT OU À DES JUGES PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET PAR TOUS LES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT. PRÉCISER :</p> <p>a. LE NOM ET L'ADRESSE DU PROFESSIONNEL;</p> <p>b. LA DESCRIPTION DU MANDAT; LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PROLONGATION;</p> <p>c. LE COÛT HORAIRE ET LE COÛT TOTAL DU MANDAT JUSQU'À MAINTENANT; LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉROGATION QUANT AU TAUX HORAIRE APPLICABLE;</p> <p>d. LES PRÉVISIONS DES COÛTS POUR 2026-2027 ET POUR L'ENSEMBLE DU MANDAT CONFIE;</p> <p>e. LE NOM DE L'ÉTUDE, DU CABINET OU DE LA SOCIÉTÉ DU PROFESSIONNEL, LE CAS ÉCHÉANT.</p>	75
P.154	<p>PORTRAIT STATISTIQUE DES DOSSIERS D'ACCOMMODEMENTS RELIGIEUX TRAITÉS PAR LA CDPDJ POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES. POUR CHAQUE ANNÉE, INDIQUER LA LISTE DES DOSSIERS, INCLUANT UN RÉSUMÉ DES MOTIFS ALLÉGUÉS DANS LA DEMANDE, LA DÉCISION PRISE ET LES JUSTIFICATIONS. INCLURE LES DATES DES ÉTAPES DE TRAITEMENT DE LA DEMANDE.</p>	76
P.155	<p>DÉPENSES ASSUMÉES PAR LA COMMISSION DANS LE CADRE DU RECOURS DE LA PRÉSIDENTE CONTRE LE PROTECTEUR DU CITOYEN.</p>	78
P.164	<p>BILAN DU SERVICE DE MÉDIATION EN PROTECTION DE LA JEUNESSE DANS LE CADRE DU PROJET PILOTE À QUÉBEC.</p>	79

N.B. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, LES DONNÉES PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS SONT ÉTABLIES EN DATE DU 31 JANVIER 2026.

4 - Table des matières de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse –
Questions non répondues

# demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition (PQ)	Questions 2026-2027 non répondues	Motifs
P.7	<p>LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS, COMITÉS CONJOINTS, COMITÉS-CONSEILS, COMITÉS CONSULTATIFS, DONT ONT FAIT PARTIE LE MINISTÈRE OU SES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES, ORGANISMES, AGENCES OU PARTENAIRES EN 2025-2026. POUR CHAQUE COMITÉ, FOURNIR UNE COPIE DE TOUT DOCUMENT PRODUIT, ET PRÉCISER :</p> <p>A. LE MANDAT ;</p> <p>B. LES MEMBRES ;</p> <p>C. LE BUDGET ;</p> <p>D. LE MONTANT VENTILÉ POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS OU AUTRES ;</p> <p>E. LE NOMBRE DE RENCONTRES EFFECTUÉES EN 2025-2026 ;</p> <p>F. LES RÉSULTATS OBTENUS EN 2025-2026 ET LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.</p>	RÉFÉRER À LA RÉPONSE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE PLQ 9
P.149	<p>STATISTIQUES SUR LE NOMBRE ET LES CATÉGORIES DE PLAINTES ACTUELLEMENT DEVANT LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE. NOMBRE DE PLAINTES REÇUES, TRAITÉES ET ACCEPTÉES EN 2025-2026. POUR LES PLAINTES EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES, VENTILER PAR MOTIF (RELIGION, HANDICAP, SEXE, ETC.). NOMBRE DE PLAINTES DEVANT LE TRIBUNAL DES DROITS DE LA PERSONNE. NOMBRE D'ENQUÊTES INITIÉES PAR LA COMMISSION.</p>	RÉFÉRER À LA RÉPONSE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE PLQ 111
P.150	<p>LISTE DES RECOMMANDATIONS OU DES AVIS DE LA COMMISSION AUX MINISTÈRES ET AUX ORGANISMES EN 2025-2026, ET SUIVI APPORTÉ. PRÉCISER QUELS AVIS ET RECOMMANDATIONS ONT ÉTÉ DEMANDÉS ET LESQUELS ONT ÉTÉ RENDUS PAR LA COMMISSION DE SA PROPRE INITIATIVE. PRÉCISER LES SOMMES DÉPENSÉES PAR LA COMMISSION POUR LE VOLET « RECOMMANDATIONS ET AVIS » DE SES ACTIVITÉS ET LE POURCENTAGE QUE CES SOMMES REPRÉSENTENT SUR L'ENSEMBLE DE SES DÉPENSES.</p>	RÉFÉRER À LA RÉPONSE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE PLQ 114
P.151	<p>DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT DES PLAINTES.</p>	RÉFÉRER À LA RÉPONSE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE PLQ 115
P.152	<p>LISTE DES ENTREPRISES PRIVÉES, DES COMMISSIONS SCOLAIRES, DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX PARTICIPANT À UN PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI AU 31 JANVIER 2026, ET BILAN DE L'APPLICATION DE LA <i>LOI SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI</i> À CE JOUR.</p>	RÉFÉRER À LA RÉPONSE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE PLQ 116
P.153	<p>ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN VUE DE SENSIBILISER LES PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS PRIVÉS AU PROBLÈME DE LA DISCRIMINATION RACIALE.</p>	RÉFÉRER À LA RÉPONSE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE PLQ 117

demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition (PQ)

Questions 2026-2027 non répondues

Motifs

P.156	NOMBRE ET NATURE DES CAS TRAITÉS ET DES PLAINTES REÇUES À LA COMMISSION EN 2025-2026. NOMBRE DE CAS ET DE CIRCONSTANCES EN VERTU DESQUELS LA COMMISSION A AGI PAR ELLE-MÊME.	RÉFÉRER À LA RÉPONSE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE PLQ 123
P.161	LISTE DES PLAINTES QUI ONT DÉJÀ FAIT L'OBJET DE RECOMMANDATIONS PAR LA COMMISSION AUPRÈS DES MINISTÈRES EN 2025-2026.	RÉFÉRER À LA RÉPONSE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE PLQ 124
P.162	DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT DES PLAINTES POUR 2025-2026.	RÉFÉRER À LA RÉPONSE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE PLQ 125
P.163	EFFECTIF POUR 2025-2026 ET PRÉVISIONS POUR 2026-2027, POSTES OCCUPÉS ET NATURE DU TRAVAIL	RÉFÉRER À LA RÉPONSE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE PLQ 126

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**1. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC (PLQ)**

Question **01**

SOMMES DEPENSEES EN 2025-2026 (ET PREVISIONS POUR 2026-2027) PAR LE MINISTERE ET CHACUN DE SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. VENTILER SELON LA CATEGORIE DE DEPENSES, SOIT S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS OU DE LICENCES, DE MATERIEL, D'ENTRETIEN OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

	2025-2026 (κ\$)
LOGICIELS ET MATÉRIEL	291 κ \$
SERVICES PROFESSIONNELS	
• INTERNE	0 κ \$
• EXTERNE	205 κ \$
• CSPQ / ITQ / FONDS DE LA CYBERSÉCURITÉ ET DU NUMÉRIQUE	32 κ \$
TOTAL	528 κ \$

Question **2**

POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2025-2026, INDIQUER :

- A. LA LISTE DES EMPLOYÉS OU DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR REMUNÉRATION ;
- B. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT ; INCLURE LEUR REMUNÉRATION ;
- C. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT ; INCLURE LEUR REMUNÉRATION ET LEUR CV ;
- D. LA LISTE DES PERSONNES AYANT DÉMISSIONNÉ DE LEUR POSTE ;
- E. LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

A. LA LISTE DES EMPLOYÉS OU DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LA COMMISSION N'A PAS DE CONSEIL D'ADMINISTRATION. CEPENDANT, EN VERTU DE LA CHARTE (ARTICLE 58), LES MEMBRES SONT NOMMÉS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET, EN VERTU DE L'ARTICLE 66 DE LA CHARTE, LE PRÉSIDENT EST CHARGÉ DE LA DIRECTION ET DE L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES DE LA COMMISSION.

- **ARTICLE 58** « LA COMMISSION EST COMPOSÉE DE 13 MEMBRES, DONT UN PRÉSIDENT ET DEUX VICE-PRÉSIDENTS. LES MEMBRES DE LA COMMISSION SONT NOMMÉS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR PROPOSITION DU PREMIER MINISTRE. CES NOMINATIONS DOIVENT ÊTRE APPROUVÉES PAR LES DEUX TIERS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE. »
- **ARTICLE 66** « LE PRÉSIDENT EST CHARGÉ DE LA DIRECTION ET DE L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES DE LA COMMISSION, DANS LE CADRE DES RÉGLEMENTS PRIS POUR L'APPLICATION DE LA PRÉSENTE CHARTE. IL PEUT, PAR DÉLÉGATION, EXERCER LES POUVOIRS DE LA COMMISSION PRÉVUS À L'ARTICLE 61, AUX DEUXIÈME ET TROISIÈME ALINÉAS DE L'ARTICLE 62 ET AU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 77. IL PRÉSIDE LES SÉANCES DE LA COMMISSION. »
- **PRÉSIDENT** : TESSIER, PHILIPPE-ANDRÉ, 28 FÉVRIER 2024 AU 27 FÉVRIER 2029 (DÉCRET 1819-2023), NOMMÉ SOUS-MINISTRE ASSOCIÉ AU MINISTRE DE LA JUSTICE LE 2 SEPTEMBRE 2025.
- **VICE-PRÉSIDENTE** : PIERRE, MYRLANDE, 29 JUILLET 2024 AU 28 JUILLET 2029 (DÉCRET 945-2024)
- **VICE-PRÉSIDENTE** : GAREAU, STEPHANIE, 6 JANVIER 2025 AU 5 JANVIER 2030 (DÉCRET 1626-2024), NOMMÉ PRÉSIDENTE PAR INTERIM, 2 SEPTEMBRE 2025 AU 13 FÉVRIER 2026.

MEMBRES

EL-HAGE, HABIB
 GAUVREAU, LIZETTE
 LECLERCQ, MARIE-LAURE
 LEMAY, SYLVAIN
 ROY, ALAIN
 ROY, MARTINE
 SANTORINEOS, ANNE-MARIE
 SIOUI, BRUNO, A QUITTE LE 14 NOVEMBRE 2025
 VILLEFRANCHE, MARJORIE
 VOLLANT, NADINE

LE DÉCRET 255-88 DU 24 FÉVRIER 1988 FIXE LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES MEMBRES À TEMPS PARTIEL DE LA COMMISSION À UNE REMUNÉRATION ANNUELLE DE 4000\$ ET DES HONORAIRES DE 200\$ PAR JOUR DE RÉUNION (100\$ PAR DEMI-JOURNÉE), À L'EXCLUSION DE TOUT MEMBRE QUI EST EMPLOYÉ RÉGULIER À TEMPS PLEIN D'UN ORGANISME OU D'UNE INSTITUTION DU SECTEUR PUBLIC OU PARAPUBLIC, Y COMPRIS UNE UNIVERSITÉ.

EN OUTRE, LES RÈGLES CONCERNANT LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DE VOYAGE DES PRÉSIDENTS, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES MEMBRES DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX, PRÉVUES PAR LE DÉCRET 1307-80, S'APPLIQUENT AUX MEMBRES DE LA CDPDJ. (DÉCRET 1789-80 DU 11 JUIN 1980)

B. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LES DATES DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION

AUCUN

C. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV

GAREAU, STEPHANIE; PRÉSIDENTE PAR INTERIM, 2 SEPTEMBRE 2025 AU 13 FÉVRIER 2026.
 ROY, ALAIN, MEMBRE, 27 MARS 2025 AU 26 MARS 2030.

D. LA LISTE DES PERSONNES AYANT DÉMISSIONNÉ DE LEUR POSTE;

AUCUNE

E. LEUR FRAIS DE DÉPLACEMENT, FRAIS DE VOYAGE, FRAIS DE REPAS ET FRAIS DE REPRÉSENTATION

NOM ET PRENOM	TITRE	FRAIS DE VOYAGE	FRAIS DE REPAS	FRAIS DE REPRESENTATION
TESSIER, PHILIPPE-ANDRE	PRESIDENT	1 617 \$	0 \$	714 \$
PIERRE, MYRLANDE	VICE-PRESIDENTE	2 509 \$	0 \$	1 128 \$
GAREAU, STEPHANIE	VICE-PRESIDENTE	2 862 \$	0 \$	N/A
EL-HAGE, HABIB	MEMBRE	0 \$	0 \$	N/A
GAUVREAU, LIZETTE	MEMBRE	2 348 \$	0 \$	N/A
LECLERCQ, MARIE-LAURE	MEMBRE	0 \$	0 \$	N/A
LEMAY, SYLVAIN	MEMBRE	1 585 \$	0 \$	N/A
ROY, ALAIN	MEMBRE	0 \$	0 \$	N/A
ROY, MARTINE	MEMBRE	654 \$	0 \$	N/A
SANTORINEOS, ANNE-MARIE	MEMBRE	0 \$	0 \$	N/A
SIUI, BRUNO	MEMBRE	529 \$	0 \$	N/A
VILLEFRANCHE, MARJORIE	MEMBRE	1 447 \$	0 \$	N/A
VOLLANT NADINE	MEMBRE	0 \$	0 \$	N/A
TOTAL		13 551 \$	0 \$	1 842 \$

Question **6**

COPIE DU PLAN DIRECTEUR INFORMATIQUE TRIENNAL; INDIQUER LES REALISATIONS EN 2025-2026. INDIQUER EGALEMENT LES SOMMES AVANCEES AU MINISTERE DE LA JUSTICE PAR LE FONDS DE SUPPLEANCE DU CONSEIL DU TRESOR POUR LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE CERTIFICATION, ET CE, POUR ASSURER LA SECURITE DES ECHANGES ELECTRONIQUES IMPLIQUANT LE GOUVERNEMENT, SES MINISTERES ET SES ORGANISMES.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

ACTIVITES DU PLAN DIRECTEUR	DEPENSES ET INVESTISSEMENTS PREVUS	DEPENSES ET INVESTISSEMENTS REELS	ÉCART
ACTIVITES D'ENCADREMENT	140 600 \$	128 900 \$	11 700 \$
ACTIVITES DE CONTINUITE	1 468 300 \$	1 345 900 \$	122 400 \$
PROJETS	758 600 \$	560 000 \$	198 600 \$
TOTAL	2 367 500 \$	2 034 800 \$	332 700 \$

Question 9

LISTE DE TOUS LES COMITES INTERMINISTERIELS, COMITES CONJOINTS, COMITES-CONSEILS, COMITES CONSULTATIFS, DONT ONT FAIT PARTIE LE MINISTERE OU SES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES AVEC D'AUTRES MINISTERES, ORGANISMES, AGENCES OU PARTENAIRES EN 2025-2026. POUR CHAQUE COMITE, FOURNIR UNE COPIE DE TOUT DOCUMENT PRODUIT, ET PRECISER :

- A. LE MANDAT ;
- B. LES MEMBRES ;
- C. LE BUDGET ;
- D. LE MONTANT VENTILE POUR LES FRAIS DE DEPLACEMENT, DE REPAS OU AUTRES ;
- E. LE NOMBRE DE RENCONTRES EFFECTUEES EN 2025-2026 ;
- F. LES RESULTATS OBTENUS EN 2025-2026 ET LES PREVISIONS POUR 2026-2027.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

LA COMMISSION NE FAIT PARTIE D'AUCUN COMITE DOTE D'UN BUDGET

Question **11**

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELEVANT, CONCERNANT LES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION, FOURNIR POUR 2025-2026:

- A. LE NOM DE TOUTES LES CAMPAGNES ;
- B. LES COÛTS DE CES CAMPAGNES ;
- C. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL RETENU POUR LA RÉALISER ;
- D. LES DATES DE DIFFUSION DE LA CAMPAGNE ;
- E. LES OBJECTIFS VISÉS PAR CHAQUE CAMPAGNE.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

AUCUNE

Question **12**

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELEVANT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTITRE AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2025-2026:

- A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION ;
- B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES ;
- C. LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

AUCUN

Question **50**

LISTE DES MANDATS ACCORDES EN 2025-2026 A DES AVOCATS DE LA PRATIQUE PRIVEE, A DES PROFESSEURS DE DROIT OU A DES JUGES PAR LE MINISTERE DE LA JUSTICE ET PAR TOUS LES AUTRES MINISTERES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT. PRECISER :

A. LE NOM ET L'ADRESSE DU PROFESSIONNEL ;

B. LA DESCRIPTION DU MANDAT ; LE CAS ECHEANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PROLONGATION ;

C. LE COUT HORAIRE ET LE COUT TOTAL DU MANDAT REALISE JUSQU'A MAINTENANT ; LE CAS ECHEANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE DEROGATION QUANT AU TAUX HORAIRE APPLICABLE ;

D. LES PREVISIONS DES COUTS POUR 2026-2027 ET POUR L'ENSEMBLE DU MANDAT CONFIE ;

E. LE NOM DE L'ETUDE, DU CABINET OU DE LA SOCIETE DU PROFESSIONNEL, LE CAS ECHEANT ;

F. UNE COMPARAISON DU COUT TOTAL DE CES MANDATS AVEC LES CINQ ANNEES FINANCIERES PRECEDENTES, POUR CHAQUE MINISTERE ET ORGANISME.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

Mandataires	TAUX	MOIS	OBJET	MONTANT DES HONORAIRES
GBV AVOCATS 2960, BOULEVARD LAURIER, BUREAU 500 QUEBEC (QC) G1V 4S1	300 \$/H	OCTOBRE A NOVEMBRE 2025	SERVICES-CONSEIL RELATIONS DE TRAVAIL	9 555 \$
NOËL ET ASSOCIES S.E.N.C.R.L. 225, MONTEE PAIEMENT, 2E ETAGE, GATINEAU (QC) J8P 6M7	300 \$/H	AVRIL À MAI 2025	CORRESPONDANT DE LA COMMISSION DEVANT LA COUR SUPREME DU CANADA	511 \$
MONETTE BARAKETT, S.E.N.C. 4, PLACE VILLE-MARIE, BUREAU 600, MONTREAL, QC H3B 2E7	300 \$/H	AOUT A OCTOBRE 2025	CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LA COMMISSION	21 399 \$
TOTAL DES HONORAIRES				31 465 \$

Question **111**

STATISTIQUES SUR LE NOMBRE ET LES CATEGORIES DE PLAINTES ACTUELLEMENT DEVANT LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE. NOMBRE DE PLAINTES REÇUES, TRAITEES ET ACCEPTEES EN 2025-2026. POUR LES PLAINTES EN MATIERE D'ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES, VENTILER PAR MOTIF (RELIGION, HANDICAP, SEXE, ETC.). NOMBRE DE PLAINTES DEVANT LE TRIBUNAL DES DROITS DE LA PERSONNE. NOMBRE D'ENQUETES INITIEES PAR LA COMMISSION.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

LE TABLEAU QUI SUIT DONNE LE NOMBRE DE PLAINTES ET DÉNONCIATIONS REÇUES À LA COMMISSION, SELON LE PRINCIPAL MOTIF DE DISCRIMINATION INVOQUÉ ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉS OÙ SE SERAIENT DÉROULÉS LES ÉVÈNEMENTS AU SOUTIEN DE CES PLAINTES.

	TRAVAIL	LOGEMENT	ACTE JURIDIQUE/ BIENS ET SERVICES	ACCES TRANSPORTS ET LIEUX PUBLICS	AUTRE	NP/NA*	TOTAL 2025-2026 31 JANVIER	TOTAL 2024-2025 31 JANVIER
ÂGE	37	9	13	11	0	0	70	82
ANTECEDENTS JUDICIAIRES	59	1	4	1	0	0	65	57
CONDITIONS SOCIALES	16	19	17	4	1	0	57	60
CONVICTIONS POLITIQUES	3	1	4	3	0	0	11	16
ÉTAT CIVIL	4	3	5	2	0	0	14	27
EXPLOITATION	1	2	2	0	412	0	417	463
GROSSESSE	52	1	1	0	0	0	54	37
HANDICAP	272	20	179	62	12	2	547	439
IDENTITE OU EXPRESSIONS DU GENRE	16	4	12	3	4	1	40	25
LANGUE	20	3	16	1	2	0	42	30
ORIENTATION SEXUELLE	13	0	5	1	5	0	24	27
RACE / COULEUR /ORIGINE ETHNIQUE OU NATIONALE	145	20	90	26	113	0	394	380
RELIGION	15	1	13	3	9	0	41	30
SEXE	47	2	26	1	11	1	88	67
NON PRECISE OU NE S'APPLIQUE PAS*	0	0	3	0	0	643	646	775
TOTAL	700	86	390	118	569	647	2 510	2 515
% 2025-2026	28%	3%	16%	5%	23%	26%	100%	100%
% 2024-2025	23%	5%	11%	6%	25%	30%	100%	100%

*LE MOTIF ET LE SECTEUR N'ONT PAS ENCORE ETE SPECIFIES.

ON CONSTATE UN NOMBRE DE PLAINTES ET DE DENONCIATIONS EQUIVALENT A L'ANNEE PRECEDENTE.

LES 3 MOTIFS PREDOMINANTS DANS LES PLAINTES DONT LE MOTIF EST IDENTIFIE SONT : LE MOTIF DE HANDICAP (22%), LES PLAINTES OU DENONCIATIONS EN EXPLOITATION DES PERSONNES AGEES OU HANDICAPEES (17%) ET LE MOTIF « RACE » / COULEUR/ ORIGINE ETHNIQUE OU NATIONALE (16%). LE SECTEUR DU TRAVAIL REPRESENTE QUANT A LUI 28% DE L'ENSEMBLE DES PLAINTES ET REPRESENTE 38% SUR LES PLAINTES CATEGORISEES.

LES MOTIFS DE PLAINTES AYANT LE PLUS AUGMENTES SONT : LE MOTIF IDENTITE OU EXPRESSION DU GENRE (60%), LE MOTIF GROSSESSE (46%) ET LE MOTIF LANGUE (40%).

DANS LE SECTEUR DU TRAVAIL, LE MOTIF DU HANDICAP OU MOYEN POUR PALLIER LE HANDICAP, OCCUPE LA PLUS GRANDE PROPORTION AVEC 39%.

PLAINTES CHARTE ET DÉNONCIATIONS PAR RÉGION

LE TABLEAU SUIVANT DONNE LE NOMBRE DE PLAINTES ET DENONCIATIONS REÇUES, SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

REGIONS ADMINISTRATIVES	2025-2026 31 JANVIER
ABITIBI-TEMISCAMINGUE	21
BAS-SAINT-LAURENT	31
CAPITALE NATIONALE	162
CENTRE-DU-QUEBEC	44
CHAUDIERE-APPALACHES	47
COTE-NORD	14
ESTRIE	90
GASPESIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	19
LANAUDIERE	122
LAURENTIDES	124
LAVAL	105
MAURICIE	51
MONTEREGIE	332
MONTREAL	607
NORD-DU-QUEBEC	2
OUTAOUAIS	83
SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN	41
NON PRECISE OU NE S'APPLIQUE PAS*	615
TOTAL DEMANDES D'ENQUETE CHARTE	2 510

*LA REGION N'EST PAS ENCORE SPECIFIEE OU LE PLAIGNANT NE RESIDE PAS AU QUEBEC.

DOSSIERS OUVERTS CHARTE

CORRESPONDS AUX NOMBRES D'ENQUÊTES OUVERTES EN DISCRIMINATION, HARCÈLEMENT ET EXPLOITATION.

REGIONS ADMINISTRATIVES	2025-2026 31 JANVIER
ABITIBI-TEMISCAMINGUE	12
BAS-SAINT-LAURENT	14
CAPITALE NATIONALE	83
CENTRE-DU-QUEBEC	24
CHAUDIERE-APPALACHES	24
COTE-NORD	7
ESTRIE	53
GASPESIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	10
LANAUDIERE	66
LAURENTIDES	75
LAVAL	55
MAURICIE	28
MONTEREGIE	168
MONTREAL	300
NORD-DU-QUEBEC	1
OUTAOUAIS	37
SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN	19
NON PRECISE OU NE S'APPLIQUE PAS*	23
TOTAL DOSSIERS OUVERTS	999

*LA REGION N'EST PAS ENCORE SPECIFIEE OU LE PLAIGNANT NE RESIDE PAS AU QUEBEC.

DOSSIERS FERMÉS CHARTE

REGIONS ADMINISTRATIVES	2025-2026 31 JANVIER
ABITIBI-TEMISCAMINGUE	21
BAS-SAINT-LAURENT	32
CAPITALE NATIONALE	180
CENTRE-DU-QUEBEC	45
CHAUDIÈRE-APPALACHES	49
CÔTE-NORD	14
ESTRIE	99
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	15
LANAUDIÈRE	135
LAURENTIDES	132
LAVAL	106
MAURICIE	57
MONTEREGIE	346
MONTREAL	795
NORD-DU-QUEBEC	3
OUTAOUAIS	85
SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN	39
NON PRÉCISE OU NE S'APPLIQUE PAS*	400
TOTAL DOSSIERS FERMÉS	2 553

*LA RÉGION N'EST PAS ENCORE SPÉCIFIÉE OU LE PLAIGNANT NE RÉSIDE PAS AU QUÉBEC.

AUGMENTATION DE 4% DES DOSSIERS TRAITÉS ET FERMÉS COMPARATIVEMENT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

NOMBRE D'ENQUÊTES INITIÉES PAR LA COMMISSION, SELON LE MOTIF

LA COMMISSION TRAITE DES DOSSIERS D'EXPLOITATION DE PERSONNES ÂGÉES ET DE PERSONNES HANDICAPÉES, SOIT À PARTIR DU DÉPÔT D'UNE PLAINTÉ PAR LA VICTIME ELLE-MÊME OU À LA SUITE D'UNE DÉNONCIATION FAITE PAR UN TIERS. DANS CE DERNIER CAS, L'ENQUÊTE EST INITIÉE PAR LA COMMISSION.

	2025-2026 31 JANVIER
EXPLOITATION DES PERSONNES ÂGÉES	10
EXPLOITATION DES PERSONNES HANDICAPÉES	1
TOTAL	11

AU 31 JANVIER 2026, LA COMMISSION A REÇU 417 DEMANDES D'ENQUÊTE VISANT UNE POSSIBLE SITUATION D'EXPLOITATION DE PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES. LA COMMISSION A OUVERT 11 ENQUÊTES DE SA PROPRE INITIATIVE, SOIT UNE DIMINUTION PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (34).

LE NOMBRE DE DEMANDES INTRODUCTIVES D'INSTANCE PRÉSENTÉES PAR LA COMMISSION DEVANT LE TRIBUNAL DES DROITS DE LA PERSONNE AU 31 JANVIER 2026 EST DE 24. LE NOMBRE DE DOSSIERS ACTIFS DEVANT LE TRIBUNAL EST DE 51 ET CE, POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2025 AU 31 JANVIER 2026.

NOMBRE DE PLAINTES EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE REÇUES PAR MOTIF

	2025-2026 31 JANVIER
ÂGE	1
CONDITION SOCIALE	1
CONVICTIONS POLITIQUES	1
ÉTAT CIVIL	1
EXPLOITATION PERSONNES ÂGÉES	0
EXPLOITATION PERSONNES HANDICAPÉES	1
GROSSESSE	2
HANDICAP	211
IDENTITÉ OU EXPRESSION DU GENRE	1
LANGUE	0
RACE/COULEUR/ORIGINE ETHNIQUE OU NATIONALE	0
RELIGION	5
SEXE	1
NON PRÉCISE OU NE S'APPLIQUE PAS	0
TOTAL	225

AU 31 JANVIER 2026, LA COMMISSION A REÇU 225 PLAINTES EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE, SOIT UN NOMBRE ÉQUIVALENT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (223).

Question **112**

CONCERNANT LES PLAINTES DEPOSEES POUR DISCRIMINATION OU VIOLENCE FONDEE SUR L'ORIENTATION SEXUELLE OU L'IDENTITE DE GENRE EN 2024-2025 ET 2025-2026, VEUILLEZ NOUS FOURNIR:

A. LA LISTE DES ENQUETES OUVERTES;
 B. LA LISTE DES MINISTERES ET ORGANISMES VISES PAR LES ENQUETES;
 C. LE DELAI MOYEN DE TRAITEMENT D'UNE PLAINTE;
 D. LA LISTE DES RECOMMANDATIONS PRODUITES;
 E. LA LISTE DES SANCTIONS APPLIQUEES.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

NOMBRE DE PLAINTES DEPOSEES

NOMBRE DE PLAINTES EN DISCRIMINATION ET/OU HARCELEMENT DISCRIMINATOIRE POUR LES MOTIFS ORIENTATION SEXUELLE OU IDENTITE DE GENRE

	2025-2026
	01-04-2025 AU 31-01-2026
PLAINTES MOTIF ORIENTATION SEXUELLE	24
PLAINTES MOTIF IDENTITE OU EXPRESSION DE GENRE	40
TOTAL	64

A. NOMBRE D'ENQUETES OUVERTES

	2025-2026	
	01-04-2025 AU 31-01-2026	
	NOMBRE D'ENQUETE	VISANT DES MINISTERES ET ORGANISMES
MOTIF ORIENTATION SEXUELLE	5	1
MOTIF IDENTITE OU EXPRESSION DE GENRE	12	1
TOTAL	17	2

B. LISTE DES MINISTERES ET ORGANISMES VISES PAR UNE ENQUETE DANS CES DOSSIERS

- SANTE QUEBEC (CISSS DE LA MONTEREGIE-CENTRE)
- SANTE QUEBEC (CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTREAL)

C. PLAINTES TRAITEES ET DELAI MOYEN

LE CALCUL D'UN DELAI MOYEN NE PEUT SE FAIRE QUE SUR LA BASE DES DOSSIERS TERMINES ET NON SUR LES DOSSIERS POUR LESQUELLES LA COMMISSION CONTINUE D'AGIR.

	2025-2026	
	01-04-2025 AU 31-01-2026	
	PLAINTES TRAITEES ET TERMINEES	DELAI MOYEN (JOURS)
MOTIF ORIENTATION SEXUELLE	32	224
MOTIF IDENTITE OU EXPRESSION DE GENRE	45	213
TOTAL	77	218

	2025-2026	
	01-04-2025 AU 31-01-2026	
	MOTIF ORIENTATION SEXUELLE	MOTIF IDENTITE OU EXPRESSION DE GENRE
FERMETURE ADMINISTRATIVE	25	37
FERMETURE AUTRE RECOURS	1	2
PREUVE RECUEILLIE INSUFFISANTE	4	0
REGLEMENT	2	5
JUGEMENT	0	1
TOTAL	32	45

LES MOTIFS DE FERMETURES ADMINISTRATIVES SONT DES DOSSIERS HORS COMPETENCE, HORS JURIDICTION OU PARCE QUE LA PERSONNE PLAIGNANTE NE COMMUNIQUE PLUS, NE COLLABORE PAS, SE DESISTE, ETC.

- D.** LES REGLEMENTS ETANT CONFIDENTIELS, IL N'EST PAS POSSIBLE DE PARTAGER LES MODALITES INTERVENUES DANS LE CADRE DE CES ENTENTES.
- E.** LA COMMISSION REND DES DECISIONS ADMINISTRATIVES, NON PUBLIQUES. APRES ENQUETE, SI ELLE ESTIME LA PREUVE SUFFISANTE, ELLE PEUT PROPOSER DES MESURES A UN MIS EN CAUSE POUR CORRIGER UNE SITUATION ET EN PREVENIR LA RECURRENCE, AINSI QUE DES DOMMAGES MATERIELS, MORAUX ET/OU PUNITIFS A LA VICTIME. CHAQUE CAS FAIT L'OBJET D'UNE ANALYSE DISTINCTE, EN FONCTION NOTAMMENT DU PREJUDICE DE LA VICTIME. LA COMMISSION N'IMPOSE PAS DE SANCTION. SI SA DECISION N'EST PAS MISE EN ŒUVRE A SA SATISFACTION, ELLE PEUT INTENTER UN RECOURS DEVANT UN TRIBUNAL.

Question **113**

CONCERNANT LES PLAINTES DEPOSEES POUR RACISME EN 2024-2025 ET 2025-2026, VEUILLEZ NOUS FOURNIR:

- A. LA LISTE DES ENQUETES OUVERTES;
- B. LA LISTE DES MINISTERES ET ORGANISMES VISES PAR LES ENQUETES;
- C. LE DELAI MOYEN DE TRAITEMENT D'UNE PLAINTÉ;
- D. LA LISTE DES RECOMMANDATIONS PRODUITES;
- E. LA LISTE DES SANCTIONS APPLIQUEES.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

NOMBRE DE PLAINTES DEPOSEES

NOMBRE DE PLAINTES EN DISCRIMINATION ET/OU HARCELEMENT DISCRIMINATOIRE POUR LES MOTIFS LIES AU RACISME

	2025-2026 01-04-2025 AU 31-01-2026
NOMBRE DE PLAINTES MOTIFS « RACE », COULEUR, ORIGINE ETHNIQUE OU NATIONALE	394

A. NOMBRE D'ENQUETES OUVERTES

2025-2026 01-04-2025 AU 31-01-2026	
NOMBRE D'ENQUETES	VISANT DES MINISTERES ET ORGANISMES
153	13

B. LISTE DES MINISTERES ET ORGANISMES VISES PAR UNE ENQUETE DANS CES DOSSIERS

- SURETE DU QUEBEC
- SANTE QUEBEC (CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTREAL ET CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE)
- HYDRO-QUEBEC
- SOCIETE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUEBEC (SAAQ)
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUEBEC

C. PLAINTES TRAITEES ET DELAI MOYEN

LE CALCUL D'UN DELAI MOYEN NE PEUT SE FAIRE QUE SUR LA BASE DES DOSSIERS TERMINES ET NON SUR LES DOSSIERS POUR LESQUELS LA COMMISSION CONTINUE D'AGIR.

2025-2026 01-04-2025 AU 31-01-2026	
PLAINTES TRAITEES ET TERMINEES	DELAJ MOYEN (JOURS)
469	291

	2025-2026 01-04-2025 AU 31-01-2026
FERMETURE ADMINISTRATIVE	346
FERMETURE AUTRE RECOURS	13
PREUVE RECUEILLIE INSUFFISANTE	53
PREUVE SUFFISANTE - ART. 84	5
REGLEMENT	50
INOCCORTUNITE DE POURSUIVRE L'ENQUETE	1
JUGEMENT	1
TOTAL	469

LES MOTIFS DE FERMETURE ADMINISTRATIVE SONT DES DOSSIERS HORS COMPETENCE, HORS JURIDICTION OU PARCE QUE LA PERSONNE PLAIGNANTE NE COMMUNIQUE PLUS, NE COLLABORE PAS, SE DESISTE, ETC.

- D.** LES REGLEMENTS ETANT CONFIDENTIELS, IL N'EST PAS POSSIBLE DE PARTAGER LES MODALITES INTERVENUES DANS LE CADRE DE CES ENTENTES.
- E.** LA COMMISSION REND DES DECISIONS ADMINISTRATIVES, NON PUBLIQUES. APRES ENQUETE, SI ELLE ESTIME LA PREUVE SUFFISANTE, ELLE PEUT PROPOSER DES MESURES A UN MIS EN CAUSE POUR CORRIGER UNE SITUATION ET EN PREVENIR LA RECURRENCE, AINSI QUE DES DOMMAGES MATERIELS, MORAUX ET/OU PUNITIFS A LA VICTIME. CHAQUE CAS FAIT L'OBJET D'UNE ANALYSE DISTINCTE, EN FONCTION NOTAMMENT DU PREJUDICE DE LA VICTIME. LA COMMISSION N'IMPOSE PAS DE SANCTION. SI SA DECISION N'EST PAS MISE-EN-ŒUVRE A SA SATISFACTION, ELLE PEUT INTENTER UN RECOURS DEVANT UN TRIBUNAL.

Question **114**

LISTE DES RECOMMANDATIONS OU DES AVIS DE LA COMMISSION AUX MINISTÈRES ET AUX ORGANISMES EN 2025-2026, ET SUIVI APORTE. PRÉCISER QUELS AVIS ET RECOMMANDATIONS ONT ÉTÉ DEMANDÉS ET LESQUELS ONT ÉTÉ RENDUS PAR LA COMMISSION DE SA PROPRE INITIATIVE. PRÉCISER LES SOMMES DÉPENSÉES PAR LA COMMISSION POUR LE VOLET « RECOMMANDATIONS ET AVIS » DE SES ACTIVITÉS ET LE POURCENTAGE QUE CES SOMMES REPRÉSENTENT SUR L'ENSEMBLE DE SES DÉPENSES.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

1. SUIVI EN COURS
2. RECOMMANDATION(S) SUIVIE(S) EN TOUT OU EN PARTIE
3. RECOMMANDATION(S) NON SUIVIE(S)

<p>Lettre ayant pour objet la Conformité à la Charte du projet de loi n° 89, <i>Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lockout</i></p> <p>Initiative Envoi le 4 avril 2025 Commission de l'économie et du travail</p>	3
<p>Mémoire sur le projet de loi n° 94, <i>Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives</i></p> <p>Demande Envoi le 22 avril 2025 Commission de la culture et de l'éducation</p>	3
<p>Lettre ayant pour objet la Consultation nationale en protection de la jeunesse : les jeunes, les familles et les partenaires au cœur de la réadaptation</p> <p>Consultation Envoi le 30 avril 2025 Directrice nationale de la protection de la jeunesse</p>	1
<p>Avis sur la situation des femmes dans l'industrie de la construction</p> <p>Initiative 9 mai 2025 Site web de la Commission des droits</p>	1
<p>Étude — Les obstacles à l'embauche, à l'intégration et au maintien en emploi des personnes en situation de handicap</p> <p>Initiative Envoi le 21 mai 2025 Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)</p>	1
<p>Lettre ayant pour objet les travaux visant à permettre une gradation de sanctions imposées aux employeurs embauchant des travailleurs étrangers temporaires</p> <p>Demande Envoi le 27 juin 2025 Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration</p>	2
<p>Lettre portant sur le projet de loi n° 106, <i>Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective et l'imputabilité des médecins quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux</i></p> <p>Initiative Envoi le 7 août 2025 Commission de la santé et des services sociaux</p>	2
<p>Lettre ayant pour objet les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse dans le cadre de la consultation sur la planification de l'immigration pour la période 2026-2029</p> <p>Consultation Envoi le 15 août 2025 Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration</p>	3
<p>Rapport sur l'évaluation de la mise en œuvre des dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse relative à la stabilité des liens et des conditions de vie des enfants confiés à un milieu de vie substitut jusqu'à la majorité : regard sur la jurisprudence (article 156.1 de la LPJ)</p> <p>Demande Envoi le 28 octobre 2025</p>	2

Ministère de la Justice	
Mémoire portant sur le projet de loi n° 109, <i>Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique</i> Initiative Envoi le 18 novembre 2025 Commission de la culture et de l'éducation	3
Lettre ayant pour objet les effets de la <i>Politique linguistique de l'État sur les droits des personnes non binaires</i> Initiative Envoi le 30 octobre 2025 Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	3
Lettre portant sur les commentaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur la seconde version du Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention Demande Envoi le 30 octobre 2025 Ministère de l'Éducation	2
Lette ayant pour objet la Conformité à la Charte du projet de loi n° 3, <i>Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail</i> Initiative Envoi le 25 novembre 2025 Commission de l'économie et du travail	1
Mémoire sur le Projet de loi n° 1, <i>Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec</i> Demande 14 novembre 2025 Commission des institutions de l'Assemblée nationale	1
Mémoire sur le Projet de loi n° 9, <i>Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec</i> Initiative 28 janvier 2026 Commission des relations avec les citoyens de l'Assemblée nationale	1
Mémoire sur le Projet de loi n° 13, <i>Loi visant à favoriser la sécurité et le sentiment de sécurité de la population et modifiant diverses dispositions</i> Demande 28 janvier 2026 Commission de l'aménagement du territoire	3

ESTIMATION DES DÉPENSES RELIÉES AU VOLET RECOMMANDATIONS ET AVIS :

	REMUNERATION		FONCTIONNEMENT
	PROFESSIONNELS	EMPLOIS TECHNIQUE ET BUREAU	
NOMBRE ETC UTILISES	1	0.45	
ETC TOTAL DES EFFECTIFS RECHERCHE	9	3	
POURCENTAGE	11.1%	15 %	
REMUNERATION RCH COMPLETE	1 041 469 \$	101 067 \$	*
REMUNERATION (SELON NOMBRE ETC...)	115 719 \$	15 160 \$	
REMUNERATION TOTALE CDPDJ	15 848 325 \$	15 848 325 \$	*
POURCENTAGE	0,7 %	0.1%	
FRAIS DE DEPLACEMENT			1 595 \$
FRAIS DE DEPLACEMENT CDPDJ			43 343 \$
POURCENTAGE			3.7 %
TOTAL DES DEPENSES RCH (UTILISE)			132 474 \$ \$
TOTAL DES DEPENSES CDPDJ			18 380 289 \$
POURCENTAGE SUR BUDGET TOTAL CDPDJ			0,7 %

* EXCLUANT CONTRIBUTION EMPLOYEUR

Question **115**

DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT DES PLAINTES.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

DEMANDES D'INFORMATION REÇUES A L'ACCUEIL

	2025-2026 (31 JAN)
	TOTAL
SECTEUR DROITS DE LA PERSONNE	6 477
SECTEUR DROITS DE LA JEUNESSE	845
SECTEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA PROMOTION DES DROITS	119
TOTAL	7 441

RÉCEPTION DES PLAINTES EN LIGNE

	2025-2026 (31 JAN)
	TOTAL
SECTEUR DROITS DE LA PERSONNE	3 450
SECTEUR DROITS DE LA JEUNESSE	511
TOTAL	3 961

1. LES PLAINTES ET DÉNONCIATIONS EN CHARTE

	2025-2026 (31 JAN)
	TOTAL
NOMBRE DE PLAINTES ET DÉNONCIATIONS CHARTE	2 510

CONCERNE LES PLAINTES ET DÉNONCIATIONS REÇUES AFIN D'EN DÉTERMINER LA RECEVABILITÉ.

ON CONSTATE UN NOMBRE DE PLAINTES ET DE DÉNONCIATIONS RELATIVEMENT SIMILAIRE À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

2. DOSSIERS OUVERTS

	2025-2026 (31 JAN)
	TOTAL
NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS	999

UNE FOIS L'ANALYSE DE LA RECEVABILITÉ COMPLÉTÉE, LES PLAINTES OU DÉNONCIATIONS JUGÉES RECEVABLES MÈNENT À L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE OU D'UNE INTERVENTION EN PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION. LES DONNÉES AU 31 JANVIER 2026 INDIQUENT UNE DIFFÉRENCE DE 16 DOSSIERS DE MOINS COMPARATIVEMENT À LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE.

À NOTER QUE LES DOSSIERS OUVERTS NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT DES PLAINTES OU DÉNONCIATIONS REÇUES DURANT LA MÊME ANNÉE DE RÉFÉRENCE.

3. DOSSIERS FERMÉS

	2025-2026 (31 JAN)
	TOTAL
NOMBRE DE DOSSIERS FERMÉS	2 553

CONCERNE LE TRAITEMENT DE L'ENSEMBLE DES PLAINTES ET DÉNONCIATIONS REÇUES ET NON SEULEMENT DES DOSSIERS FERMÉS À LA SUITE D'UNE DÉCISION.

AU 31 JANVIER 2026, LE NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS ET FINALISÉS POUR L'ANNÉE 2025-2026 EN COURS A AUGMENTÉ DE 4%.

4. LES DÉLAIS

SANS JUDICIARISATION	2025-2026 (31 JAN)
	TOTAL
DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT (EN JOURS) TOUTES PLAINTES	177
DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ENQUÊTES (EN JOURS)	406

LE CALCUL DU DELAI SE FAIT A PARTIR DE TOUS LES DOSSIERS DE PLAINTES ET DENONCIATIONS TRAITES ET FINALISES DURANT LA PERIODE VISEE, DE LA DATE DE RECEPTION DE LA PLAINTES OU DE LA DENONCIATION JUSQU'A LA DATE A LAQUELLE LE DOSSIER EST FERME.

SONT EXCLUS DU CALCUL LES DOSSIERS ETANT PASSES PAR L'ETAPE DES NEGOCIATIONS DES MESURES DE REDRESSEMENT ET DE LA JUDICIARISATION DU DOSSIER PUISQUE LE CONTROLE DU DOSSIER N'EST PLUS SOUS LA PROPRE ET SEULE AUTORITE DE LA COMMISSION, UNE FOIS LA DECISION RENDUE.

LES DELAIS DE TRAITEMENT ONT DIMINUE PAR RAPPORT A L'ANNEE PRECEDENTE POUR L'ENSEMBLE DES PLAINTES ET DENONCIATIONS. EN EFFET, LE DELAI MOYEN DE TRAITEMENT A DIMINUE DE 36 JOURS CALENDRIER. TOUTEFOIS, POUR LE DELAI MOYEN DES DOSSIERS D'ENQUETE, CELUI-CI EST DEMEURE STABLE COMPARATIVEMENT A L'ANNEE PASSEE.

Question **116**

LISTE DES ENTREPRISES PRIVÉES, DES COMMISSIONS SCOLAIRES, DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX PARTICIPANT À UN PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI AU 31 JANVIER 2026, ET BILAN DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI À CE JOUR.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

LISTE DES ENTREPRISES PRIVÉES
PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE

RA01 : BAS-SAINT-LAURENT

BOIS D'OEUVRE CEDRICO INC.
MEDISOLUTION (2009) INC.
PG SOLUTIONS INC.
PREMIER HORTICULTURE LTEE
TOTAL : 4

RA02 : SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

CHARL-POL INC.
CONSTRUCTION BON-AIR INC.
FERNAND GILBERT LTEE
INTER-CITE CONSTRUCTION LTEE
NUTRINOR, COOPERATIVE AGRO-ALIMENTAIRE DU SAGUENAY LAC ST-JEAN
STAS INC.
TRANSPORT F. GILBERT LTEE
TOTAL : 7

RA03 : CAPITALE-NATIONALE

9484-0857 QUEBEC INC.
ALITHYA CANADA INC.
ALITHYA SERVICES-CONSEILS INC.
BENEVA INC.
BRANDT TRACTOR LTD.
CAIN LAMARRE, S.E.N.C.R.L.
CAN-EXPLORE INC.
CONSEILLERS EN GESTION ET INFORMATIQUE CGI INC.
CONSTRUCTION ET PAVAGE PORTNEUF INC.
COSSETTE COMMUNICATION INC.
DESCHAMPS IMPRESSION INC.
DUVALTEX (CANADA) INC.
EDGENDA CONSEIL INC.
ENGLOBE CORP.
EUROFINS ENVIRONEX
EXFO INC.
FUJITSU CONSEIL (CANADA) INC.
IA GROUPE FINANCIER
IRON MOUNTAIN CANADA CORPORATION
ITI INC.
ITI PLACEMENT RESSOURCES INC.
JULIEN INC.
LANGLOIS AVOCATS S.E.N.C.R.L.
LAROCHELLE GROUPE CONSEIL INC.
LE MASSIF S.E.C.
LES ENTREPRISES JACQUES DUFOUR & FILS INC.
LES SERVICES CONSEILS SYSTEMATIX INC.
LES SERVICES ENERGETIQUES ÉCOSYSTEM INC.
LES SOLUTIONS VICTRIX INC.
LEVIO CONSEILS INC.
MAGASIN LATULIPPE INC.
MARKETING LÉGER INC.
MCKINNON
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE
MICROSOFT CANADA INC.
NORDA STELO INC.
SERVICE ALIMENTAIRE GORDON
SOLUTIONS PETAL INC.
TECHNOCONSEIL (TC) INC.
TRANSITION SERVICES CONSEILS INC.
VILLAGE VACANCES VALCARTIER
TOTAL : 41

RA04 : MAURICIE

9066-7353 QUEBEC INC.
CANADEL INC.
CONCEPT ÉCO-PLEIN-AIR LE BALUCHON INC.
CONSTRUCTION ET PAVAGE BOISVERT INC.
DUCHESNE & FILS LTEE
ELLIPSE ASSURANCES
PLURITEC LTEE
SECURITE DE FRANCHEVILLE INC.
SERVICES MENAGERS TRIFLUVIENS INC.
SIGNALETIK INC.
TECHNOLOGIES BIONEST INC.
TROIS-RIVIERES LOCATION INC.
TOTAL : 12

RA05 : ESTRIE

2843-5816 QUEBEC INC.
9477-7604 QUEBEC INC.
FROMAGES LA CHAUDIERE INC.
L. P. ROYER INC.
LES PLACEMENTS MICHEL MAYRAND INC.
SHERWEB INC.
SIGNALISATION DES CANTONS INC.
TOTAL : 7

RA06 : MONTREAL

9312-5581 QUEBEC INC.
ACCENTURE INC.
ACCEO SOLUTIONS INC.
AECOM CONSULTANTS INC.
AINSWORTH INC.
ARTELIA CANADA INC.
ASTEK CANADA INC.
ATEKO MC
ATKINSRÉALIS CANADA INC.
BDO CANADA S.R.L./S.E.N.C.R.L.
BITUMAR INC.
BOUTHILLETTE PARIZEAU INC.
CENTRE INVESTIGATION & SECURITE CANADA INC.
CMC ÉLECTRONIQUE INC.
COFOMO INC.
COMPUGEN INC.
DELOITTE INC.
DOMTAR INC.
ÉNERGIR S.E.C.
EQUIFAX CANADA Co.
ERNST & YOUNG S.R.L./S.E.N.C.R.L.
FASKEN MARTINEAU DUMOULIN S.E.N.C.R.L., S.R.L.
GBI EXPERTS-CONSEILS INC.
GHD CONSULTANTS LTEE
GOODWILL RENAISSANCE QUEBEC
GROUPE COLAS QUEBEC INC.
IBM CANADA LIMITEE
INSO
KPMG
LA CIE ÉLECTRIQUE BRITTON LTEE
LACTALIS CANADA INC.
LAVERY, DE BILLY, SOCIETE EN NOM COLLECTIF A RESPONSABILITE LIMITEE
LES YMCA DU QUEBEC
LGI SOLUTIONS SANTE INC.
MARSH CANADA LIMITÉE
MEDFAR INTERNATIONAL INC.
MEDTRONIC CANADA ULC
MERCK CANADA INC.
MICHAEL ROSSY LTÉE
MPB COMMUNICATIONS INC.
NORMANDIN BEAUDRY, ACTUAIRES CONSEIL INC.
ORACLE CORPORATION CANADA INC.
ORTEC ENVIRONNEMENT SERVICES INC.
QUÉBÉCOR MÉDIA INC.
RAYMOND CHABOT GRANT THORTON & CIE S.E.N.C.R.L.
RAYMOND LANCTÔT LTÉE
SEL WINDSOR LTÉE

SERVICES FINANCIERS NCO INC.
SGS CANADA INC.
SID LEE INC.
SIGNALISATION GARDAWORLD S.E.N.C.
SOCIÉTÉ CONSEIL GROUPE LGS INC.
SOCIÉTÉ VALSOFT INC.
SOFTCHOICE LP
STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE
STELLA-JONES INC.
SUPREMEX INC.
SYSTRA CANADA INC.
TC MÉDIA LIVRES INC.
TELUS HEALTH CANADA LTD
TETRA TECH QI INC.
VALACTA, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
WSP CANADA INC.
XEROX CANADA LTÉE
TOTAL : 64

RA07 : OUTAOUAIS

SÉGUIN MORRIS INC.
TOTAL : 1

RA08 : ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

121352 CANADA INC. (TECHNOSUB)
BEN DESHAIES INC.
CONSTRUCTION NORASCON INC.
IAMGOLD CORPORATION
INDUSTRIES AMNOR INC.
MINES AGNICO EAGLE LIMITEE
TOTAL : 6

RA09 : COTE-NORD

CONSTRUCTION POLARIS CMM INC.
TOTAL : 1

RA11 : GASPESIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

CONSTRUCTION L.F.G. INC.
E. GAGNON ET FILS LTEE
LELIEVRE, LELIEVRE ET LEMOIGNAN LTEE
TOTAL : 3

RA12 : CHAUDIERE-APPALACHES

ALLEN ENTREPRENEUR GENERAL INC.
BIBBY STE-CROIX
BOULANGERIE SAINT-METHODE INC.
C.I.F. MÉTAL LTÉE
COOP AVANTIS
DESJARDINS SECURITE FINANCIERE
ÉQUIPEMENTS FRONTMATEC INC.
GARAGA INC.
GROUPE APTAS INC. - CARTONEK
GROUPE CANAM INC.
IMPRIMERIE SOLISCO INC.
IPL NORTH AMERICA INC.
LES EQUIPEMENTS D'ERABLIERE C.D.L. INC.
LES EXCAVATIONS LAFONTAINE INC.
LES INDUSTRIES DE LA RIVE-SUD LTEE
LES INDUSTRIES FOURNIER INC.
MAIBEC INC.
MAINTENANCE EUREKA LTEE
MARQUIS IMPRIMEUR INC.
MONTEL INC.
NUTECH INC.
PORTES ET FENETRES ISOTHERMIC INC.
PRECICOM TECHNOLOGIES INC.
ROUSSEAU METAL INC.
TEKNION ROY & BRETON INC.
TOTAL : 25

RA13 : LAVAL

CIMA+ S.E.N.C.
DEMIX CONSTRUCTION, UNE DIVISION DE GROUPE CRH CANADA INC.
ÉQUIPEMENT SMS INC.
GLENCORE CANADA CORPORATION
GROUPE CONTANT INC.
GSF CANADA INC.
IGF AXIOM INC.
SONEPAR CANADA INC.
TOTAL : 8

RA14 : LANAUDIÈRE

BRIDGESTONE/FIRESTONE CANADA INC.
LES INDUSTRIES HARNOIS INC.
LES SERVICES EXP INC.
NANUK PROTECTION D'EQUIPEMENT INC.
NOUVEAU MONDE GRAPHITE
TELTECH SIGNALISATION INC.
TRIOTECH AMUSEMENT INC.
TOTAL : 7

RA15 : LAURENTIDES

LES SOMMETS DE LA VALLEE INC.
SAFRAN SYSTEMES D'ATTERRISSAGE CANADA INC.
STATION MONT-TREMBLANT SOCIETE EN COMMANDITE
TEXTRON CANADA LIMITÉE / DIVISION BELL HELICOPTER TEXTRON
TOTAL : 4

RA16 : MONTEREGIE

9363-9888 QUEBEC INC. (SANIVAC)
ADS SIGNALISATION INC.
AGROPUR COOPERATIVE
AIRBOSS DEFENSE GROUPE
ARTOPEX INC.
BALNEA INC.
BETON BRUNET LTEE
CAMIONS EXCELLENCE PETERBILT INC.
CONSTRUCTION DJL INC.
CULTURES GEN V INC.
ÉTIQUETTES PROFFECTA INC.
EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.
GOODFELLOW INC.
GROUPE ABS INC.
GROUPE CAMBLI INC.
GROUPE COLABOR INC.
GROUPE LACASSE INC.
INFRASTRUCTEL INC.
LAFARGE CANADA INC. / USINE DE ST-CONSTANT
LEGAULT-DUBOIS INC.
LES CARRIERES DE SAINT-DOMINIQUE LTEE
LES ENTREPRISES MICHAUDVILLE INC.
LOISELLE INC.
PAVAGES MASKA INC.
SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.
SKI BROMONT.COM INC.
SOLENO INC.
TECH-MIX, DIVISION DE BAUVAL INC.
YVES ROCHER AMERIQUE DU NORD INC.
TOTAL : 29

RA17 : CENTRE-DU-QUEBEC

EXCAVATIONS TOURIGNY INC.
INDUSTRIES MACHINEX INC.
LES PRODUITS INDUSTRIELS DE HAUTE TEMPERATURE PYROTEK INC.
METALUS INC.
P.H. VITRES D'AUTOS
SOPREMA INC.
TOTAL : 6

GRAND TOTAL : 225

ÉDUCATION - CEGEPS

RA01 : BAS-SAINT-LAURENT

CEGEP DE LA POCATIERE
CEGEP DE MATANE
CEGEP DE RIMOUSKI
CEGEP DE RIVIERE-DU-LOUP
TOTAL : 4

RA02 : SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

CEGEP DE CHICOUTIMI
CEGEP DE JONQUIERE
CEGEP DE SAINT-FELICIEN
COLLEGE D'ALMA
TOTAL : 4

RA03 : CAPITALE-NATIONALE

CEGEP DE SAINTE-FOY
CEGEP LIMOILLOU
COLLEGE FRANÇOIS-XAVIER- GARNEAU
TOTAL : 3

RA04 : MAURICIE

CEGEP DE SHAWINIGAN
CEGEP DE TROIS-RIVIERES
TOTAL : 2

RA05 : ESTRIE

CEGEP DE SHERBROOKE
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
TOTAL : 2

RA06 : MONTREAL

CEGEP ANDRE-LAURENDEAU
CEGEP DE SAINT-LAURENT
CEGEP DU VIEUX-MONTREAL
CEGEP MARIE-VICTORIN
COLLEGE AHUNTSIC
COLLEGE DE BOIS-DE-BOULOGNE
COLLEGE DE MAISONNEUVE
COLLEGE DE ROSEMONT
COLLÈGE GÉRALD-GODIN
DAWSON COLLEGE
JOHN ABBOTT COLLEGE
VANIER COLLEGE
TOTAL : 12

RA07 : OUTAOUAIS

CÉGEP HERITAGE COLLEGE
COLLEGE DE L'OUTAOUAIS
TOTAL : 2

RA08 : ABITIBI-TEMISCAMINGUE

CEGEP DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE
TOTAL : 1

RA09 : COTE-NORD

CEGEP DE BAIE-COMEAU
CEGEP DE SEPT-ÎLES
TOTAL : 2

RA11 : GASPESIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

CEGEP DE LA GASPESIE ET DES ÎLES
TOTAL : 1

RA12 : CHAUDIERE-APPALACHES

CEGEP BEAUCE-APPALACHES
CEGEP DE LEVIS
CEGEP DE THETFORD
TOTAL : 3

RA13 : LAVAL
COLLÈGE MONTMORENCY
TOTAL : 1

RA14 : LANAUDIÈRE
CEGEP DE LANAUDIÈRE
TOTAL : 1

RA15 : LAURENTIDES
CEGEP DE SAINT-JEROME
COLLÈGE LIONEL-GROULX
TOTAL : 2

RA16 : MONTÉRÉGIE
CEGEP DE GRANBY HAUTE-YAMASKA
CEGEP DE SAINT-HYACINTHE
CEGEP DE SOREL-TRACY
CEGEP DE VALLEYFIELD
CEGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
COLLEGE ÉDOUARD-MONTPETIT
TOTAL : 6

RA17 : CENTRE-DU-QUEBEC
CEGEP DE DRUMMONDVILLE
CEGEP DE VICTORIAVILLE
TOTAL : 2

ÉDUCATION – ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS

RA03 : CAPITALE-NATIONALE
CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY
COLLEGE JESUS-MARIE DE SILLERY
COLLEGE MERICI
COLLEGE SAINT-CHARLES-GARNIER
SEMINAIRE SAINT-FRANÇOIS
TOTAL : 5

RA04 : MAURICIE
COLLEGE LAFLECHE
TOTAL : 1

RA05 : ESTRIE
COLLEGE LAFLECHE
TOTAL : 1

RA06 : MONTREAL
ACADEMIE SOLOMON SCHECHTER
COLLEGE ANDRE-GRASSET
COLLEGE CHARLEMAGNE INC.
COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF
COLLEGE LASALLE
COLLEGE MARIANOPOLIS
COLLEGE MARIE DE FRANCE
COLLEGE MONT-SAINT-LOUIS
COLLEGE NOTRE-DAME
COLLEGE REGINA ASSUMPTA
COLLEGE SAINTE-ANNE
COLLEGE SAINTE-MARCELLINE
COLLEGE STANISLAS
ÉCOLE MARIE-CLARAC
ÉCOLE PETER HALL INC.
ÉCOLE SELWYN HOUSE
ÉCOLE VANGUARD QUEBEC LTEE
INSTITUT DE TOURISME ET D'HOTELLERIE DU QUEBEC
LES ECOLES AZRIELI TALMUD TORAH | HERZLIAH
LES ÉCOLES JUIVES POPULAIRES ET LES ÉCOLES PERETZ
LOWER CANADA COLLEGE
VILLA MARIA
TOTAL : 22

RA12 : CHAUDIÈRE-APPALACHES
COLLEGE DE LEVIS
TOTAL : 1

RA13 : LAVAL
COLLEGE LAVAL
TOTAL : 1

RA14 : LANAUDIÈRE
COLLEGE DE L'ASSOMPTION
COLLEGE SAINT-SACREMENT
TOTAL : 2

RA15 : LAURENTIDES
ACADEMIE LAFONTAINE
ACADEMIE SAINTE-THERÈSE
TOTAL : 2

RA16 : MONTEREGIE
COLLEGE BOURGET
COLLEGE CHARLES-LEMOYNE
COLLEGE DUROCHER SAINT-LAMBERT
COLLEGE JEAN DE LA MENNAIS
TOTAL : 4

ÉDUCATION – CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES

RA01 : BAS-SAINT-LAURENT
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PHARES
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU FLEUVE-ET-DES-LACS
CENTRE DES SERVICES SCOLAIRE DES MONTS-ET-MAREES
TOTAL : 4

RA02 : SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU PAYS-DES-BLEUETS
TOTAL : 4

RA03 : CAPITALE-NATIONALE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DECOUVREURS
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
COMMISSION SCOLAIRE CENTRAL QUEBEC
TOTAL : 6

RA04 : MAURICIE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
TOTAL : 2

RA05 : ESTRIE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS
TOTAL : 4

RA06 : MONTRÉAL
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTREAL
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS
COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTREAL
COMMISSION SCOLAIRE LESTER-B.-PEARSON
TOTAL : 5

RA07 : OUTAOUAIS
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLEES
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DRAVEURS
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUEBEC
TOTAL : 5

RA08 : ABITIBI-TEMISCAMINGUE

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE ROUYN-NORANDA
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-TEMISCAMINGUE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
TOTAL : 5

RA09 : COTE-NORD

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA MOYENNE-COTE-NORD
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU FER
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LITTORAL
TOTAL : 4

RA10 : NORD-DU-QUEBEC

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES
TOTAL : 1

RA11 : GASPESIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES ÎLES
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE RENE-LEVESQUE
CENTRE DES SERVICES SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS
COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES
TOTAL : 4

RA12 : CHAUDIERE-APPALACHES

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ÉTCHEMIN
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA COTE-DU-SUD
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES APPALACHES
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS
TOTAL : 4

RA13 : LAVAL

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL
TOTAL : 1

RA14 : LANAUDIÈRE

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES AFFLUENTS
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES
TOTAL : 2

RA15 : LAURENTIDES

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIERE-DU-NORD
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES
CENTRE DES SERVICES SCOLAIRE DES LAURENTIDES
COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
TOTAL : 5

RA16 : MONTEREGIE

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLEE-DES-TISSERANDS
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SOREL-TRACY
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIERES
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CENTRE DES SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
COMMISSION SCOLAIRE NEW FRONTIERS
COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE
TOTAL : 11

RA17 : CENTRE-DU-QUEBEC

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVERAINE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHENES
TOTAL : 3

ÉDUCATION - UNIVERSITES

RA01 : BAS-SAINT-LAURENT

UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

TOTAL : 1

RA02 : SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

TOTAL : 1

RA03 : CAPITALE-NATIONALE

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

TELE-UNIVERSITE

UNIVERSITE DU QUEBEC (SIEGE SOCIAL)

UNIVERSITE LAVAL

TOTAL : 5

RA04 : MAURICIE

UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

TOTAL : 1

RA05 : ESTRIE

UNIVERSITE BISHOP'S

UNIVERSITE DE SHERBROOKE

TOTAL : 2

RA06 : MONTREAL

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE

ÉCOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

POLYTECHNIQUE MONTREAL

UNIVERSITE CONCORDIA

UNIVERSITE DE MONTREAL

UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL

UNIVERSITE MCGILL

TOTAL : 7

RA07 : OUTAOUAIS

UNIVERSITE DU QUEBEC EN OUTAOUAIS

TOTAL : 1

RA08 : ABITIBI-TEMISCAMINGUE

UNIVERSITE DU QUEBEC EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE

TOTAL : 1

MUNICIPALITES

RA01 : BAS-SAINT-LAURENT

VILLE DE RIMOUSKI

VILLE DE RIVIERE-DU-LOUP

TOTAL : 2

RA02 : SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

VILLE D'ALMA

VILLE DE DOLBEAU-MISTASSINI

VILLE DE SAGUENAY

TOTAL : 3

RA03 : CAPITALE-NATIONALE

VILLE DE PONT-ROUGE

VILLE DE QUEBEC

TOTAL : 2

RA04 : MAURICIE

VILLE DE LA TUQUE

VILLE DE SHAWINIGAN

VILLE DE TROIS-RIVIERES

TOTAL : 3

RA05 : ESTRIE

VILLE DE MAGOG

VILLE DE SHERBROOKE

TOTAL : 2

RA06 : MONTREAL

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTREAL
VILLE DE BEACONSFIELD
VILLE DE COTE-SAINT-LUC
VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX
VILLE DE DORVAL
VILLE DE KIRKLAND
VILLE DE MONT-ROYAL
VILLE DE MONTREAL
VILLE DE POINTE-CLAIRE
VILLE DE WESTMOUNT
TOTAL : 10

RA07 : OUTAOUAIS

VILLE DE GATINEAU
TOTAL : 1

RA08 : ABITIBI-TEMISCAMINGUE

VILLE D'AMOS
VILLE DE ROUYN-NORANDA
VILLE DE VAL-D'OR
TOTAL : 3

RA09 : COTE-NORD

VILLE DE BAIE-COMEAU
VILLE DE SEPT-ÎLES
TOTAL : 2

RA12 : CHAUDIERE-APPALACHES

VILLE DE LEVIS
VILLE DE SAINT-GEORGES
VILLE DE THETFORD MINES
TOTAL : 3

RA13 : LAVAL

VILLE DE LAVAL
TOTAL : 1

RA14 : LANAUDIÈRE

VILLE DE JOLIETTE
VILLE DE L'ASSOMPTION
VILLE DE MASCOUCHE
VILLE DE REPENTIGNY
VILLE DE TERREBONNE
TOTAL : 5

RA15 : LAURENTIDES

VILLE DE BLAINVILLE
VILLE DE BOISBRIAND
VILLE DE DEUX-MONTAGNES
VILLE DE MIRABEL
VILLE DE MONT-LAURIER
VILLE DE MONT-TREMBLANT
VILLE DE ROSEMERIE
VILLE DE SAINT-EUSTACHE
VILLE DE SAINT-JEROME
VILLE DE SAINTE-THERESE
TOTAL : 10

RA16 : MONTEREGIE

VILLE DE BEAUHARNOIS
VILLE DE BELOEIL
VILLE DE BOUCHERVILLE
VILLE DE BROSSARD
VILLE DE CANDIAC
VILLE DE CHAMBLY
VILLE DE CHATEAUGUAY
VILLE DE GRANBY
VILLE DE LA PRAIRIE
VILLE DE LONGUEUIL
VILLE DE MERCIER
VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
VILLE DE SAINT-LAMBERT
VILLE DE SAINT-LAZARE
VILLE DE SAINTE-JULIE
VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
VILLE DE SOREL-TRACY
VILLE DE VARENNES
VILLE DE VAUDREUIL-DORION
TOTAL : 22

RA17 : CENTRE-DU-QUEBEC

VILLE DE BECANCOUR
VILLE DE DRUMMONDVILLE
VILLE DE VICTORIAVILLE
TOTAL : 3

REGIES INTERMUNICIPALES DE POLICE ET SURETE DU QUEBEC

RA06 : MONTREAL

QUARTIER GENERAL - SURETE DU QUEBEC
TOTAL : 1

RA15 : LAURENTIDES

REGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THERESE-DE BLAINVILLE
TOTAL : 1

RA16 : MONTEREGIE

REGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT
REGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON
TOTAL : 2

REGIES INTERMUNICIPALES D'INCENDIE

RA16 : MONTEREGIE

REGIE INTERMUNICIPALE DE SECURITE INCENDIE DE LA VALLEE-DU-RICHELIEU
TOTAL : 1

RESEAU DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX

RA03 : CAPITALE-NATIONALE

CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DUREE COTE-JARDIN INC.
CENTRE D'HEBERGEMENT ST-JEAN-EUDES INC.
SANTE QUEBEC
TOTAL : 3

RA06 : MONTREAL

CENTRE D'ACCUEIL LE PROGRAMME DE PORTAGE INC.
CENTRE D'HEBERGEMENT DE LA MAISON-SAINT-JOSEPH INC.
CENTRE LE CARDINAL INC.
CHATEAU WESTMOUNT INC.
CHSLD BAYVIEW INC.
CHSLD BOURGET INC.
CHSLD PROVIDENCE NOTRE-DAME DE LOURDES INC.
CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE-ST-CHARLES
GROUPE CHAMPLAIN INC.
GROUPE ROY SANTE INC.
HOPITAL MARIE-CLARAC DES SŒURS DE CHARITE DE STE-MARIE (1995) INC.
HOPITAL SHRINERS POUR ENFANTS (QUEBEC) INC.
RESIDENCE ANGELICA
RESIDENCE BERTHIAUME-DU TREMBLAY
VIGI SANTE LTEE
VILLA MEDICA INC.
TOTAL : 16

RA12 : CHAUDIERE-APPALACHES

CENTRE D'ACCUEIL SAINT-JOSEPH DE LEVIS INC.
TOTAL : 1

RA13 : LAVAL

CHSLD AGE3 INC.
MANOIR ST-PATRICE INC.
SANTE COURVILLE INC.
TOTAL : 3

RA14 : LANAUDIÈRE

CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE HEATHER INC. (GROUPE SANTÉ ARBEC)
CHSLD DE LA CÔTE BOISÉE INC.

TOTAL : 2**RA16 : MONTEREGIE**

CHSLD ARGYLE INC., LES ÉCLUSES ST-LAMBERT, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

TOTAL : 1**SOCIÉTÉS DE TRANSPORT****RA02 : SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN**

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY

TOTAL : 1**RA03 : CAPITALE-NATIONALE**

RESEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE

TOTAL : 1**RA04 : MAURICIE**

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE TROIS-RIVIÈRES

TOTAL : 1**RA05 : ESTRIE**

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE

TOTAL : 1**RA06 : MONTREAL**

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTREAL

TOTAL : 1**RA12 : CHAUDIÈRE-APPALACHES**

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LEVIS

TOTAL : 1**RA13 : LAVAL**

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

TOTAL : 1**RA16 : MONTEREGIE**

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LONGUEUIL

TOTAL : 1**SOCIÉTÉS D'ÉTAT****RA03 : CAPITALE-NATIONALE**

AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC
AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
MUSÉE DE LA CIVILISATION
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (SEPAQ)
SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

TOTAL : 9**RA06 : MONTREAL**

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC
COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
CORPORATION D'URGENCES-SANTÉ
EXO - OPÉRATEUR DE TRANSPORT
HEMA-QUÉBEC
HYDRO-QUÉBEC
INVESTISSEMENT QUÉBEC - CRIQ
PARC OLYMPIQUE
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES (SODEC)
SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTREAL
SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC
SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
SOCIÉTÉ DES LOTERIES DU QUÉBEC
SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTREAL
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS
SOQUIJ

TOTAL : 18

RA16 : MONTEREGIE
CDMV INC.
TOTAL : 1

RA17 : CENTRE-DU-QUEBEC
ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUEBEC
TOTAL : 1

GRAND TOTAL : 316

LOI SUR L'ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI DANS DES ORGANISMES PUBLICS

ÉTAT DETAILLE DE LA SITUATION

IL Y A 316 ORGANISMES PUBLICS VISES PAR LA LOI SUR L'ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI DANS DES ORGANISMES PUBLICS

AU 31 JANVIER 2026		ÉDUCATION																					
		TOTAL DES ORGANISMES		CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES		ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS		CEGEPS		UNIVERSITÉS		SOCIÉTÉS D'ÉTAT		MUNICIPALITÉS		SOCIÉTÉS DE TRANSPORT		REGIES INTERMUNICIPALES DE POLICE ET SURETE DU QUEBEC		REGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE		RESEAU DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX	
TOTAL		316		70		39		48		19		29		72		8		4		1		26	
		NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%
ÉTAPES DES PROGRAMMES (PAÉE)	ANALYSE DES EFFECTIFS	1	0,3 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	1	1,4 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
	ÉLABORATION	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
	IMPLANTATION 1	22	7 %	0	0 %	2	5,1 %	0	0 %	0	0 %	3	10,3 %	16	22,2 %	0	0 %	0	0 %	1	100 %	0	0 %
	IMPLANTATION 2	1	0,3 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	1	12,5 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
	IMPLANTATION 3	38	12 %	0	0 %	3	7,7 %	0	0 %	0	0 %	4	13,8 %	1	1,4 %	1	12,5 %	3	75 %	0	0 %	26	100 %
	IMPLANTATION 4	199	63 %	18	25,7 %	31	79,5 %	48	100 %	19	100 %	22	75,9 %	54	75 %	6	75 %	1	25 %	0	0 %	0	0 %
	IMPLANTATION 5	52	16,5 %	52	74,3 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
	MAINTIEN	3	0,9 %	0	0 %	3	7,7 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %

Question **117**

ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN VUE DE SENSIBILISER LES PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS PRIVÉS AU PROBLÈME DE LA DISCRIMINATION RACIALE.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

61 SÉANCES DE FORMATION OU D'INFORMATION ABORDANT EN TOUT OU EN PARTIE LE RACISME ET LE LOGEMENT ONT ÉTÉ OFFERTES ET ONT REJOINT **1700** PERSONNES.

RÉGIONS	NOMBRE DE FORMATIONS / ACTIVITÉS OFFERTES	NOMBRE DE PERSONNES
MONTRÉAL	10	257
LAVAL	0	0
CAPITALE-NATIONALE	7	168
CENTRE-DU-QUÉBEC	0	0
MONTÉRÉGIE	5	80
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	8	219
CHAUDIÈRE-APPALACHES	2	95
BAS-SAINT-LAURENT	1	8
ESTRIE	10	333
MAURICIE	0	0
ABITIBI	0	0
LAURENTIDES	0	0
LANAUDIÈRE	2	130
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	0	0
MULTIPLES RÉGIONS	16	410
TOTAL	61	1700

NOUS POURSUIVONS NOTRE COLLABORATION AVEC DIVERS REGROUPEMENTS DE COURTIERES IMMOBILIERS AFIN DE DÉVELOPPER UNE FORMATION VISANT À PRÉVENIR LA DISCRIMINATION ET DESTINÉE À L'ENSEMBLE DES COURTIERES ET AGENTS PARTOUT AU QUÉBEC.

LA THÉMATIQUE DE LA DISCRIMINATION EN MATIÈRE DE LOGEMENT SERA ABORDÉE À TRAVERS DIVERSES FORMATIONS EN LIGNE, ACCESSIBLES À TOUS LES PUBLICS JUSQU'AU 31 MARS 2026.

PUBLICATION D'UNE LETTRE OUVERTE DANS *LE DEVOIR* EN JUILLET 2025, APPELANT À LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU DROIT AU LOGEMENT AFIN DE LUTTER CONTRE LA CRISE DU LOGEMENT GÉNÉRALISÉE ET PERSISTANTE.

L'AIDE-MÉMOIRE POUR LES LOCATAIRES ET CELUI POUR LES LOCATEURS SONT TOUJOURS DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET.

Question **118**

POUR 2025-2026, INDIQUER L'ENSEMBLE DES ACTIONS ET MESURES DEPLOYEES PAR LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE, DANS SES INTERVENTIONS AVEC LES EMPLOYEURS, AFIN DE FAIRE VALOIR LES AVANTAGES DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

VOICI L'ETAT DE LA SITUATION POUR LES PROGRAMMES D'ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI (PAÉE) DES ORGANISMES PUBLICS QUI SONT ACTIFS A LA COMMISSION ET QUI ONT ETE VERIFIES PAR LE PERSONNEL DE LA COMMISSION :

PROGRAMMES D'ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI

- AU 31 JANVIER 2026, 316 PROGRAMMES D'ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI (PAÉE) PROVENANT D'ORGANISMES PUBLICS ASSUJETTIS A LA LOI ETAIENT ACTIFS A LA COMMISSION. LA MAJORITE DE CES ORGANISMES SONT ACTUELLEMENT A LA 3^E, 4^E ET 5^E ETAPE D'IMPLANTATION DE LEUR PROGRAMME.
- AU 31 JANVIER 2026, LES CONTENUS DES 65 PROGRAMMES D'ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI DES ORGANISMES PUBLICS ONT ETE TRAITES PAR LE PERSONNEL DE LA COMMISSION, SOIT :
 - 65 PROGRAMMES ONT ETE ANALYSES ET VERIFIES. VOICI LA REPARTITION PAR RESEAU :
 - 52 CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES ;
 - 1 ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVE
 - 3 MUNICIPALITES ;
 - 2 RESEAUX DES ETABLISSEMENTS DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX ;
 - 6 SOCIETES D'ÉTAT ;
 - 1 SOCIETE DE TRANSPORT ;
 - AUCUN NOUVEL ORGANISME PUBLIC N'A ETE ASSUJETTI A LA LOI.
 - AUCUN PROGRAMME D'ORGANISME PUBLIC N'A ETE FERME PAR LA COMMISSION.

PROGRAMME D'ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI DES ENTREPRISES PRIVEES (PAÉE EN ENTREPRISE)

- AU 31 JANVIER 2026, 232 PAÉE EN ENTREPRISE RESULTANT D'UNE OBLIGATION CONTRACTUELLE AVEC LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC ETAIENT ACTIFS A LA COMMISSION. LA MAJORITE DE CES ENTREPRISES SONT DANS LA PHASE D'IMPLANTATION DE LEUR PROGRAMME.
- AU 31 JANVIER 2026, 194 PAÉE EN ENTREPRISE ONT ETE TRAITES PAR LE PERSONNEL DE LA COMMISSION, SOIT :
 - 162 PROGRAMMES ONT ETE ANALYSES ET VERIFIES PAR LE PERSONNEL DE LA COMMISSION ;
 - 24 NOUVEAUX PROGRAMMES ONT ETE OUVERTS ;
 - 8 PROGRAMMES ONT ETE FERMES PAR LA COMMISSION A LA DEMANDE DU SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRESOR.

PAEE (PROGRAMMES VOLONTAIRES)

- AU 31 JANVIER 2026, 15 PROGRAMMES VOLONTAIRES D'ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI ETAIENT ACTIFS A LA COMMISSION. LA MAJORITE DES ORGANISMES APPLIQUANT UN PROGRAMME VOLONTAIRE SONT DANS LA PHASE DIAGNOSTIQUE DE LEUR PROGRAMME.
- AU 31 JANVIER 2026, 8 PROGRAMMES VOLONTAIRES ONT ETE TRAITES PAR LE PERSONNEL DE LA COMMISSION, SOIT :
 - 5 PROGRAMMES VOLONTAIRES ONT ETE ANALYSES OU VERIFIES PAR LE PERSONNEL DE LA COMMISSION ;
 - 1 PROGRAMME VOLONTAIRE A ETE OUVERT ;
 - 2 PROGRAMMES VOLONTAIRES ONT ETE FERMES.

FORMATION GENERALE EN ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI

FORMATIONS	DATES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
FORMATION DESTINEE AUX REPRESENTANTS ET REPRESENTANTES DES ORGANISMES PUBLICS ASSUJETTIS A LA LOI	JEUDI 3 AVRIL 2025	105
FORMATION SUR LES PROGRAMMES D'ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI DESTINEE AUX REPRESENTANTES ET AUX REPRESENTANTS DES ENTREPRISES PRIVEES	JEUDI 1 ^{ER} MAI 2025	54
FORMATION GENERALE SUR LES PROGRAMMES D'ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI OUVERTE AU PUBLIC	JEUDI 5 JUIN 2025	19
	JEUDI 4 DECEMBRE 2025	125

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

LA COMMISSION A ETABLI DES PARTENARIATS EXTERNES AVEC DES ORGANISMES SPECIALISES EN EMPLOI ET D'AUTRES VOUES A LA DEFENSE DES DROITS DES FEMMES PAR LA CREATION D'UN COMITE PAÉE POUR LES FEMMES AU SEIN DUQUEL SIEGENT PLUSIEURS ORGANISMES. LE MANDAT DE CE COMITE EST D'ELIMINER LA SOUS-REPRESENTATION DES FEMMES DANS LES EMPLOIS CADRES DE LA DIRECTION, LES EMPLOIS PROFESSIONNELS ET LES METIERS TRADITIONNELLEMENT MASCULINS VISES PAR LES PROGRAMMES D'ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI. LES DISCUSSIONS DE CE COMITE PORTENT AUSSI SUR LES ENJEUX VECUS PAR LES PERSONNES POSSEDANT UN DOUBLE FACTEUR DISCRIMINATOIRE, DONT LES FEMMES ISSUES DES MINORITES VISIBLES. D'AILLEURS, PLUSIEURS ORGANISMES PARTICIPANT A CE COMITE SOUTIENNENT LES PERSONNES ISSUES DES MINORITES VISIBLES, NOTAMMENT AU NIVEAU DE LEUR EMPLOYABILITE ET DE LA PROTECTION DE LEURS DROITS. LA DERNIERE RENCONTRE DU COMITE A EU LIEU AU DEBUT DU MOIS D'AVRIL 2026.

VOICI LES 17 ORGANISMES PARTENAIRES FAISANT PARTIE DE CE COMITE SONT :

- ACTION TRAVAIL DES FEMMES (ATF);
- CONSEIL D'INTERVENTION POUR L'ACCES DES FEMMES AU TRAVAIL ;
- CENTRE DES FEMMES DE MONTREAL ;
- REGROUPEMENT DES ORGANISMES SPECIALISES POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES (ROSEPH);
- COMMISSION DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DES PREMIERES NATIONS (CDRHPNQ) - CENTRE DE SERVICE EN EMPLOI ET FORMATION MONTREAL ;
- TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES AU SERVICE DES PERSONNES REFUGIEES ET IMMIGRANTES (TCRI);
- AFRIQUE AU FEMININ ;
- CENTRE D'ENCADREMENT POUR JEUNES FEMMES IMMIGRANTES (CEJFI);
- LANAUDIÈRE ECONOMIQUE ;
- VILLE DE MONTREAL – RESPONSABLE RH DU PAÉE ;
- RESEAU D'ACTION POUR L'EQUITE DES FEMMES IMMIGREES ET RACISEES DU QUEBEC (RAFIQ);
- TABLE DES GROUPES DE FEMMES DE MONTREAL ;
- CONSEIL DES MONTREALAISES ;
- REGROUPEMENT DES ACTIVISTES POUR L'INCLUSION AU QUEBEC (RAPLIQ);
- REPRESENTANTE DES FEMMES POUR LES METIERS NON TRADITIONNELS ;
- SECRETARIAT A LA CONDITION FEMININE (MEMBRE OBSERVATEUR);
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (MEMBRE OBSERVATEUR).

LA COMMISSION A PARTICIPE A PLUSIEURS PRESENTATIONS OU ACTIVITES PROFESSIONNELLES AFIN D'EXPLIQUER SES PROGRAMMES ET SES ORIENTATIONS EN MATIERE D'ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI. CES PRESENTATIONS INCLUENT TOUJOURS UNE SECTION QUI CONCERNE LA REPRESENTATION ET LA SOUS-REPRESENTATION DU GROUPE DES MINORITES VISIBLES, SOIT LES RESULTATS OBTENUS ET LES MESURES PRISES POUR ENRAYER LA DISCRIMINATION ENVERS CE GROUPE DANS LE CADRE DE L'EMPLOI. NOS PARTICIPATIONS PROVENAIENT D'INVITATIONS OU DE DEMANDES DE COLLABORATION AVEC DIVERS ORGANISMES PUBLICS ASSUJETTIS A LA LOI, D'ORGANISMES SPECIALISES EN ACCES A L'EGALITE, EN DIVERSITE, EN EMPLOI OU DANS LA DEFENSE DES DROITS DES GROUPES VISES. LA PARTICIPATION DE LA COMMISSION A CES ACTIVITES VISE NOTAMMENT A AUGMENTER NOTRE PRESENCE A L'EXTERIEUR DE LA COMMISSION ET DE RAFFERMIR LES LIENS AVEC NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES EXISTANTS. CES ACTIVITES SONT LES SUIVANTES :

- 2 AVRIL 2025 - TABLE D'EXPERTS SPECIALISES EN ACCES A L'EGALITE EN EMPLOI;
- 18 JUIN 2025 - RENCONTRE STATUTAIRE COMMISSION DES DROITS / COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC;
- 3 JUILLET 2025 - RENCONTRE STATUTAIRE COMMISSION DES DROITS / COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC;
- 19 SEPTEMBRE 2025 - RENCONTRE STATUTAIRE COMMISSION DES DROITS / COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC;
- 3 OCTOBRE 2025 - RENCONTRE STATUTAIRE COMMISSION DES DROITS / COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC;
- 30 OCTOBRE 2025 - RENCONTRE STATUTAIRE COMMISSION DES DROITS / COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC;
- 12 NOVEMBRE 2025 - RENCONTRE STATUTAIRE COMMISSION DES DROITS / COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC;
- 1^{ER} DECEMBRE 2025 - RENCONTRE STATUTAIRE COMMISSION DES DROITS / COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC;
- 8 DECEMBRE 2025 – RENCONTRE SUR LA SOUS-REPRESENTATION DES FEMMES EN EMPLOI AVEC LE CONSEIL DES MONTREALAISES ET ACTION TRAVAIL DES FEMMES (ATF).

LA COMMISSION A AUSSI PARTICIPE A QUATRE RENCONTRES AVEC LES ORGANISMES AUTOCHTONES :

- 9 AVRIL 2025 – RENCONTRE AVEC L'ORGANISME IVIRTIVIK POUR L'INTEGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE ET LE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES DE PERSONNES INUIT;
- 16 AVRIL 2025 – RENCONTRE AVEC L'ORGANISME IVIRTIVIK;
- 13 MAI 2025 - RENCONTRE AVEC L'ORGANISME IVIRTIVIK;
- 9 SEPTEMBRE 2025 – RENCONTRE AVEC LE COMITE CONSULTATIF DES PREMIERES NATIONS ET INUIT RELATIF AU MARCHE DU TRAVAIL.

Question **120**

POUR 2025-2026, INDIQUER LE NOMBRE D'ORGANISMES PUBLICS QUI ONT SOUMIS UN QUESTIONNAIRE D'AUTO-IDENTIFICATION, QU'ILS ONT EUX-MEMES MODIFIÉ, POUR APPROBATION À LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

ENTRE LE 1ER AVRIL 2025 ET LE 31 JANVIER 2026, AUCUN ORGANISME N'A CONSULTÉ LA COMMISSION POUR OBTENIR UNE APPROBATION DE LEUR QUESTIONNAIRE D'AUTO-IDENTIFICATION QU'IL AVAIT MODIFIÉ.

À TITRE INFORMATIF, SI UN ORGANISME NOUS CONSULTE À CE SUJET, LA COMMISSION RECOMMANDE À TOUS LES EMPLOYEURS D'UTILISER LE QUESTIONNAIRE D'AUTO-IDENTIFICATION QU'ELLE A PRODUIT, CAR LES OUTILS DE LA COMMISSION DES DROITS SONT CONFORMES À LA CHARTE QUEBÉCOISE ET EXEMPTS DE TOUT ÉLÉMENT POTENTIELLEMENT DISCRIMINATOIRE ENVERS LES MEMBRES DES GROUPES VISÉS.

LA COMMISSION NE RECOMMANDE PAS DE MODIFIER LE QUESTIONNAIRE D'AUTO-IDENTIFICATION QU'ELLE PROPOSE, CAR ELLE NE PEUT PAS EN GARANTIR LE CONTENU NI SOUTENIR LES AJOUTS OU MODIFICATIONS EFFECTUÉS PAR UN EMPLOYEUR.

Question 121

DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION QU'ELLE MENE ACTUELLEMENT EN LIEN AVEC LA POSSIBILITÉ D'AJOUTER LES SOUS-GROUPES AUX MINORITÉS VISIBLES DANS SON QUESTIONNAIRE D'AUTO-IDENTIFICATION, QUE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE INDIQUE TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES CONSULTÉS ET LA DATE ET DURÉE DE CHACUNE DE SES RENCONTRES.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

AU NIVEAU PROVINCIAL, L'AJOUT DE SOUS-GROUPES DANS LE QUESTIONNAIRE D'AUTO-IDENTIFICATION DU PERSONNEL N'EST ACTUELLEMENT PAS AUTORISÉ. EN EFFET, SEUL LE LÉGISLATEUR AU QUÉBEC PEUT DÉCIDER D'AJOUTER UN GROUPE VISE PAR LES PROGRAMMES D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI. POUR CE FAIRE, IL DOIT MODIFIER LA LOI SUR L'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI DANS DES ORGANISMES PUBLICS (LAÉE). LES GROUPE VISES PAR LES PROGRAMMES SONT DONC LIMITÉS À CEUX MENTIONNÉS DANS LA LOI.

LA RÉFLEXION SUR LES SOUS-GROUPES A DÉBUTÉ EN 2023 PAR DES DISCUSSIONS AVEC LE SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR QUANT À LA COMPRÉHENSION DE LA DÉFINITION D'UNE PERSONNE AUTOCHTONE ET DE SES SOUS-GROUPES (MEMBRE D'UNE PREMIÈRE NATION, MÉTIS DU CANADA ET INUK). CETTE RÉFLEXION S'EST ÉTENDUE SUR LA DÉFINITION DES MINORITÉS VISIBLES VERSUS CELLE DES MINORITÉS RACISÉES. ELLE PROVIENT AUSSI D'UN BESOIN EXPRIMÉ PAR CERTAINS ORGANISMES COMMUNAUTAIRES QUI SOUHAITENT QUE LES PERSONNES NOIRES SOIENT UN GROUPE VISE DISTINCT DU GROUPE DES MINORITÉS VISIBLES.

EN 2024, NOUS AVONS RENCONTRE LA PROFESSEURE ADELLE BLACKETT QUI NOUS A PRÉSENTÉ LES PRINCIPALES CONCLUSIONS DU RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DE LA LOI SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI, DONT L'AJOUT DES SOUS-GROUPES ET L'UTILISATION DE L'EXPRESSION 'PERSONNE RACISÉE' AU LIEU DE 'MINORITÉ VISIBLE'. CES CONCLUSIONS ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES AU COMITÉ PAÉE POUR LES FEMMES DANS LES EMPLOIS CADRES ET CEUX DE LA HAUTE DIRECTION, LES EMPLOIS PROFESSIONNELS ET LES MÉTIERS MAJORITAIREMENT MASCULINS. DES ÉCHANGES ONT EU LIEU SUR L'AJOUT DE SOUS-GROUPE AINSI QUE SUR LA COMPRÉHENSION ET L'UTILISATION DE L'EXPRESSION 'MINORITÉ VISIBLE' DANS LE CADRE DES PROGRAMMES. IL A ÉTÉ CONVENU DE TRANSMETTRE LE TOUT À UN SOUS-COMITÉ DE TRAVAIL POUR DISCUTER PLUS EN DÉTAIL DE CES ÉLÉMENTS. EN FÉVRIER ET MARS 2025, LES RENCONTRES DE CE SOUS-COMITÉ ONT EU LIEU ET LES CONCLUSIONS DES ÉCHANGES SUR CE SUJET SERONT PRÉSENTÉES EN 2026 LORS DE LA PROCHAÎNE RENCONTRE DU COMITÉ PAÉE POUR LES FEMMES.

AU PRINTEMPS 2025, DES DISCUSSIONS ONT EU LIEU À PLUSIEURS REPRISES DURANT LES RENCONTRES STATUTAIRES ENTRE LA CDPDJ ET LA COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC SUR LES MESURES APPLICABLES AU GROUPE DES MINORITÉS VISIBLES, SA COMPOSITION ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU NIVEAU DU PROCESSUS D'AUTO-IDENTIFICATION DU PERSONNEL COMME MEMBRE DU GROUPE DES MINORITÉS VISIBLES. LA QUESTION DES SOUS-GROUPES A ÉTÉ SOULEVÉE ET DISCUTÉE DE NOUVEAU POUR DÉTERMINER S'IL EST POSSIBLE D'IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES PERSONNES QUI SONT REGROUPEES DANS LA DÉFINITION D'UNE MINORITÉ VISIBLE.

LE 2 AVRIL 2025, CES ENJEUX ONT ÉTÉ SOULEVÉS LORS DE LA RENCONTRE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA TABLE DES EXPERTES ET EXPERTS UNIVERSITAIRES EXTERNES SPÉCIALISÉS EN ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI ORGANISÉE PAR LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DROITS DE LA JEUNESSE.

ENFIN, EN DÉCEMBRE 2025, LES ENJEUX ET DÉFIS LIÉS À LA DÉFINITION D'UNE MINORITÉ VISIBLE ET LES SOUS-GROUPES ONT ÉTÉ AUSSI MENTIONNÉS LORS DE LA PUBLICATION D'UN PREMIER RAPPORT QUINQUENNAL SUR LES PROGRAMMES D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI POUR LES ENTREPRISES PRIVÉES.

Question **122**

POUR 2025-2026, INDIQUER LES ACTIONS ET MESURES MISES EN ŒUVRE PAR LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE POUR ATTIRER L'ATTENTION DES EMPLOYEURS ET DES ORGANISMES PUBLICS SUR LES MICRO-AGRESSIONS.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

LA COMMISSION ABORDE LA QUESTION DES MICRO-AGRESSIONS DANS PLUSIEURS DE SES FORMATIONS ET OUTILS DE FORMATION. NOUS L'ABORDONS NOTAMMENT LORSQUE L'ON TRAITE DE RACISME, DE HARCÈLEMENT DISCRIMINATOIRE, DE L'IMPACT DES BIAIS INCONSCIENS SUR LA DISCRIMINATION, DES DROITS DES MINORITÉS SEXUELLES ET DE GENRE ET LES DROITS DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES.

PLUS PARTICULIÈREMENT 42 ACTIVITÉS D'ÉDUCATION ONT ABORDÉ LA QUESTION DES MICRO-AGRESSIONS POUR 2025-2026.

Question **123**

NOMBRE ET NATURE DES CAS TRAITÉS ET DES PLAINTES REÇUES À LA COMMISSION EN 2025-2026.
NOMBRE DE CAS ET DE CIRCONSTANCES EN VERTU DESQUELS LA COMMISSION A AGI PAR ELLE-MÊME.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

DEMANDES D'INTERVENTION EN JEUNESSE

MOTIFS D'INSATISFACTION	2025-2026 (31 JAN)
COMMUNICATIONS CONFIDENTIELLES	225
DÉCISION PRISE DANS L'INTÉRÊT DE L'ENFANT	328
DPJ	0
ENTENT PROVISOIRE	0
ÊTRE ENTENDU, INFORMÉ ET ACCOMPAGNÉ	337
ÉVALUATION ET ORIENTATION	140
EXCLUSIVITÉ DES RESPONSABILITÉS	17
LSJPA COMMUNICATIONS CONFIDENTIELLES	1
LSJPA SERVICES SOCIAUX	4
MESURES DISCIPLINAIRES EN CENTRE DE RÉADAPTATION	25
MILIEU SUBSTITUT	245
ORDONNANCE	221
SERVICES SOCIAUX*	1021
SIGNALEMENT	188
STABILITÉ DES LIENS ET DES CONDITIONS DE VIE	286
NON PRÉCISÉ, DEMANDES EN TRAITEMENT	12
NON PRÉCISÉ, DEMANDES FERMÉES À L'ACCUEIL	68
TOTAL	3118

* INCLUANT LES SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES D'ÉDUCATION

DEPUIS L'ANNÉE 2025-26, NOUS SOMMES EN MESURE D'EXTRAIRE LES MOTIFS PRINCIPAUX ET SECONDAIRES ISSUES DES DEMANDES À L'ACCUEIL. IL EST PROBABLE QUE CHAQUE DEMANDE D'ENQUÊTE COMPORTE PLUSIEURS SUJETS D'ENQUÊTE, RELATIFS À PLUSIEURS MOTIFS. LES ANNÉES PRÉCÉDENTES NE PRÉSENTAIENT QUE LES MOTIFS PRINCIPAUX. CECI PERMET UNE APPRÉCIATION PLUS JUSTE DE L'AMPLEUR ET LA COMPLEXITÉ DU TRAVAIL EFFECTUÉ EN ENQUÊTE JEUNESSE.

AINSI, LE TABLEAU CI-DESSUS PRÉSENTE L'ENSEMBLE DES MOTIFS POUR LESQUELS LA COMMISSION DES DROITS A ÉTÉ INTERPELLÉ DANS LE CADRE DE SON MANDAT D'ENQUÊTE JEUNESSE. POUR LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE DU 1^{ER} AVRIL 2025 AU 31 JANVIER 2026, LA COMMISSION DES DROITS A REÇU 973 DEMANDES D'ENQUÊTE QUI CUMULENT AU TOTAL 3118 MOTIFS DIFFÉRENTS. AU 31 JANVIER 2026, LE DROIT DE RECEVOIR DES SERVICES SOCIAUX ADÉQUATS EST LE MOTIF LE PLUS SOUVENT ALLÉGUÉ LORS DE LA RÉCEPTION DES DEMANDES D'ENQUÊTES (33%). S'EN SUIT LE DROIT D'ÊTRE ENTENDU, INFORMÉ ET ACCOMPAGNÉ (11%), LE DROIT À CE QUE LES DÉCISIONS PRISES PAR LA DPJ LE SOIENT DANS L'INTÉRÊT DE L'ENFANT (11%) ET LE DROIT À CE QUE LES ORIENTATIONS DE LA DPJ VISENT LA STABILITÉ DES LIENS ET DES CONDITIONS DE VIE DE L'ENFANT OU DU JEUNE (9%).

LES DEMANDES FERMÉES À L'ACCUEIL REPRÉSENTENT DES DEMANDES D'ENQUÊTE OÙ LA PERSONNE REQUÉRANTE, SUIVANT UN ÉCHANGE AVEC ELLE, SOUHAITAIT PLUTÔT S'ADRESSER À UN AUTRE ORGANISME (EX. FAIRE UN SIGNALEMENT À LA DPJ). CES PERSONNES ONT ÉTÉ DIRIGÉES VERS L'ORGANISME POUVANT RÉPONDRE À LEURS BESOINS. IL PEUT ÉGALEMENT ARRIVER DES SITUATIONS OÙ LA PERSONNE REQUÉRANTE SOUHAITE SE DÉSISTER DE SA DEMANDE D'ENQUÊTE.

DEMANDES D'ENQUÊTE JEUNESSE

RÉGION ADMINISTRATIVE	2025-2026 (31 JAN)
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	25
BAS-SAINT-LAURENT	12
CAPITALE-NATIONALE	112
CHAUDIÈRE-APPALACHES	45
CÔTE-NORD	19
ESTRIE	73
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	15
LANAUDIÈRE	48
LAURENTIDES	84
LAVAL	45
MAURICIE-ET-CENTRE-DU-QUÉBEC	84
MONTÉRÉGIE	139
MONTRÉAL	116
NORD-DU-QUÉBEC	13
OUTAOUAIS	78
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	31
NON PRÉCISÉ, DEMANDES EN TRAITEMENT	34
TOTAL DEMANDES D'ENQUÊTE JEUNESSE	973

LES TABLEUX SUBSÉQUENTS COMPORTENT DES DONNÉES COMPARABLES À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

LE TABLEAU CI-DESSUS PRÉSENTE LES 973 DEMANDES D'ENQUÊTE REÇUES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE. LES RÉGIONS POUR LESQUELLES LA COMMISSION A REÇU LE PLUS DE DEMANDES EST LA MONTÉRÉGIE (14%), MONTRÉAL (12%) ET LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (12%).

DOSSIERS OUVERTS JEUNESSE

RÉGION ADMINISTRATIVE	2025-2026 (31 JAN)
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	4
BAS-SAINT-LAURENT	1
CAPITALE-NATIONALE	17
CHAUDIÈRE-APPALACHES	11
CÔTE-NORD	4
ESTRIE	14
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	1
LANAUDIÈRE	12
LAURENTIDES	12
LAVAL	8
MAURICIE-ET-CENTRE-DU-QUÉBEC	35
MONTÉRÉGIE	29
MONTRÉAL	17
NORD-DU-QUÉBEC	11
OUTAOUAIS	14
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	12
NON PRÉCISÉ, DEMANDES EN TRAITEMENT	0
TOTAL DOSSIERS OUVERTS JEUNESSE	202

AU 31 JANVIER 2026, DES 973 DEMANDES D'ENQUÊTE REÇUES, 202 ONT FAIT L'OBJET D'UNE OUVERTURE D'ENQUÊTE. UNE DEMANDE D'ENQUÊTE EST JUGÉE RECEVABLE LORSQUE LES FAITS RAPPORTÉS SONT EN LIEN AVEC UN DROIT D'UN ENFANT OU UN GROUPE D'ENFANTS QUI SERAIENT LÉSÉS ET QUI NE FONT PAS L'OBJET D'UN RECOURS OU D'UN JUGEMENT RÉCENT EN CHAMBRE DE LA JEUNESSE. LES PERSONNES REQUÉRANTES DONT LES DEMANDES SONT NON RECEVABLES SONT DIRIGÉES, AU BESOIN, VERS D'AUTRES RESSOURCES.

DE CE NOMBRE, LE NOMBRE DE SITUATIONS EN VERTU DESQUELLES LA COMMISSION DES DROITS A AGI DE SA PROPRE INITIATIVE EST DE 80, UNE LÉGÈRE DIMINUTION COMPARATIVEMENT À L'ANNÉE DERNIÈRE (90) MAIS COMPARABLE À 2023-2024 (80).

LE NOMBRE D'ENQUÊTE AUTORISÉES DOMINE DANS CERTAINES RÉGIONS COMME MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC (17%) ET LA MONTÉRÉGIE (14%).

DOSSIERS FERMÉS JEUNESSE

RÉGION ADMINISTRATIVE	2025-2026 (31 JAN)
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	4
BAS-SAINT-LAURENT	7
CAPITALE-NATIONALE	23
CHAUDIÈRE-APPALACHES	7
CÔTE-NORD	3
ESTRIE	23
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	6
LANAUDIÈRE	7
LAURENTIDES	17
LAVAL	5
MAURICIE-ET-CENTRE-DU-QUÉBEC	15
MONTÉRÉGIE	25
MONTRÉAL	17
NORD-DU-QUÉBEC	4
OUTAOUAIS	5
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	26
NON PRÉCISÉ*	0
TOTAL DOSSIERS FERMÉS JEUNESSE	194

*LA RÉGION N'EST PAS ENCORE SPÉCIFIÉE OU LE PLAIGNANT NE RÉSIDE PAS AU QUÉBEC

ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2025 ET LE 31 JANVIER 2026, LA COMMISSION DES DROITS A COMPLÉTÉ 182 ENQUÊTES JEUNESSE DONT DES ENQUÊTES SYSTÉMIQUES. RAPPELONS QUE LES ENQUÊTES DE NATURE SYSTÉMIQUES PERMET D'ABOUTIR À DES CHANGEMENTS CHEZ UN PLUS GRAND NOMBRE D'ENFANTS QUE SI LES SITUATIONS AVAIENT ÉTÉ TRAITÉES UNIQUEMENT DE FAÇON INDIVIDUELLE. LA COMMISSION A ÉGALEMENT CONCLU LE SUIVI DES RECOMMANDATIONS OU DES INTERVENTIONS CORRECTRICES DE 12 DOSSIERS PORTANT LE TOTAL DES DOSSIERS FINALISÉS À 194.

Question **124**

LISTE DES PLAINTES QUI ONT DÉJÀ FAIT L'OBJET DE RECOMMANDATIONS PAR LA COMMISSION AUPRES DES MINISTÈRES EN 2025-2026.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ ÉMISES AUX DIFFÉRENTS MINISTÈRES À TITRE DE PARTIES MISES EN CAUSE DANS UNE ENQUÊTE INDIVIDUELLE OU SYSTÉMIQUE.

D'ABORD, AU COURS DES ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES, DES RECOMMANDATIONS ONT ÉTÉ ÉMISES À DIFFÉRENTS MINISTÈRES À LA SUITE DU DÉPÔT DE DEUX ENQUÊTES SYSTÉMIQUES. LE PREMIER RAPPORT PORTE SUR LA SITUATION DES ENFANTS INUIT HÉBERGÉS DANS DES CENTRES DE RÉADAPTATION DU CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL (CIUSSS-ODIM) ET DU CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA EN 2021. LE DEUXIÈME RAPPORT CONCERNE LES CONDITIONS DE VIE DES JEUNES HÉBERGÉS EN UNITÉ DE DÉBORDEMENT EN MONTÉRÉGIE.

ENQUÊTE SUR LA SITUATION DES ENFANTS INUIT HÉBERGÉS DANS DES CENTRES DE RÉADAPTATION DU CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DU CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA.

EN MAI 2021, LA COMMISSION MET EN LUMIÈRE LA SITUATION D'ENFANTS INUIT HÉBERGÉS DANS DES CENTRES DE RÉADAPTATION DU CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL, DU CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA (UNITÉ ULLURIAQ FILLES ET UNITÉ ULLURIAQ GARÇONS) AINSI QUE DANS LES UNITÉS DE RÉADAPTATION DE SALLUIT ET D'INUKJUAK.

L'ENQUÊTE A PERMIS DE CONSTATER DE SÉRIEUSES LACUNES AU SUJET DES SERVICES REÇUS À L'APPLICATION DES MESURES, SOIT LES DÉLAIS AINSI QUE LE MANQUE DE PRÉPARATION DE TOUS LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS L'ÉLABORATION DES PLANS D'INTERVENTION, L'ABSENCE DE RENCONTRES EN PERSONNE ENTRE LE JEUNE ET SON INTERVENANT À L'APPLICATION DES MESURES, L'IMPRATICABILITÉ DES INTERVENTIONS SYSTÉMIQUES FAMILIALES, ET LES DIFFICULTÉS LOGISTIQUES ET CLINIQUES RATTACHÉES À LA RÉINTÉGRATION DU JEUNE DANS SA COMMUNAUTÉ.

L'ENQUÊTE A ÉGALEMENT RÉVÉLÉ QUE LES PRATIQUES DE SURVEILLANCE ET DE RESTRICTION DES CONVERSATIONS ENTRE LES JEUNES DE LA DPJ DU CIUSSS-ODIM, L'ABSENCE DE TRADUCTION DES CODES DE VIE DES UNITÉS DE RÉADAPTATION DU CIUSSS-ODIM EN INUKTITUT ET DE BANQUE D'INTERPRÈTE POUR LES ÉDUCATEURS ET L'ABSENCE DE RÈGLES CLAIRES ET EXPLICITES DANS LES CODES DE VIE DES UNITÉS DE RÉADAPTATION ET DE DIRECTIVES DE LA DPJ DU CIUSSS-ODIM, RELATIFS À LA SURVEILLANCE DES CONVERSATIONS ENTRE JEUNES HÉBERGÉS CONTREVIENNENT AUX DROITS DES JEUNES INUIT À LA PRÉSERVATION DE LEUR IDENTITÉ CULTURELLE ET À L'USAGE LIBRE ET SANS CONTRAINTE DE LEUR LANGUE.

ENFIN, ELLE A PERMIS DE DÉMONTRER QUE LES JEUNES INUIT HÉBERGÉS DANS LES UNITÉS DE RÉADAPTATION DU CIUSSS-ODIM NE RECEVAIENT PAS DE SCOLARISATION QUALIFIANTE, TOUT COMME CEUX QUI SONT HÉBERGÉS DANS LES UNITÉS DE RÉADAPTATION SOUS L'AUTORITÉ DU CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA SITUÉES À DORVAL.

AU TERME DE L'ENQUÊTE, LA COMMISSION ÉMET 32 RECOMMANDATIONS, DONT CERTAINES ADRESSÉES AU **MINISTRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (MEQ).**

AINSI, LA COMMISSION EFFECTUE LE SUIVI DE LA RECOMMANDATION SUIVANTE :

- INTÉGRER ET RECUEILLIR DES DONNÉES SUR LES ENFANTS AUTOCHTONES, NOTAMMENT RELATIVEMENT AUX DEMANDES D'ADMISSIBILITÉ À L'ENSEIGNEMENT EN ANGLAIS ET À LEUR FRÉQUENTATION SCOLAIRE.

LE MEQ TRAVAILLE TOUJOURS À LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE RECOMMANDATION ET LA COMMISSION POURSUIT SON SUIVI.

ENQUÊTE CONCERNANT LES CONDITIONS DE VIE DES JEUNES HÉBERGÉS EN UNITÉ DE DÉBORDEMENT EN MONTÉRÉGIE

LE 22 AOÛT 2024, LE COMMISSION ÉTUDIE ET REND UNE DÉCISION SUR LES CONDITIONS D'HÉBERGEMENT DES JEUNES HÉBERGÉS EN UNITÉS DE DÉBORDEMENT DU CIUSSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST. ELLE CONSTATE QUE LES JEUNES SONT HÉBERGÉS DANS DES CONDITIONS DE GRANDE PROXIMITÉ, SANS INTIMITÉ PENDANT DES PÉRIODES PROLONGÉES. CES UNITÉS DE DÉBORDEMENT DOIVENT ÊTRE OUVERTES EN RAISON DU MANQUE DE PLACES EN UNITÉ RÉGULIÈRE ET DE LA DEMANDE CROISSANTE DE SERVICES D'HÉBERGEMENT JEUNESSE POUR LA POPULATION. L'ENQUÊTE RÉVÈLE QUE LE CIUSSS A INTERPELÉ LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX OU LE MINISTRE RESPONSABLE DES SERVICES SOCIAUX (MSSS) QUANT À LA SITUATION ET MAINTIEN SES BESOINS EN MATIÈRE DE FINANCEMENT POUR 107 PLACES EN RÉADAPTATION DEPUIS 2020. LES DEMANDES DEMEURENT SANS RÉPONSE OU SONT À L'ÉTUDE PAR LE MSSS DEPUIS PLUSIEURS MOIS, AU MOMENT DE LA FIN DE L'ENQUÊTE.

LA COMMISSION ÉMET **2 RECOMMANDATIONS AU MSSS**, SOIT :

- DE METTRE LES MESURES EN PLACE EN COLLABORATION AVEC LE PDG ET LA DPJ DE LA MONTÉRÉGIE-EST, AFIN DE S'ASSURER QUE LES UNITÉS MIRAGE, OU TOUTE AUTRE UNITÉ PRÉSENTANT LES MÊMES CARACTÉRISTIQUES, NE SOIENT PLUS UTILISÉES COMME UNITÉS DE DÉBORDEMENT.
- PRENDRE LES MOYENS POUR METTRE LES MESURES NÉCESSAIRES EN PLACE AFIN DE S'ASSURER, QUE LORSQUE DES PROBLÉMATIQUES RELIÉES AUX RESSOURCES SONT PORTÉES À LA CONNAISSANCE DU MSSS PAR UNE DPJ, QU'UNE ÉVALUATION DES IMPACTS POTENTIELS SUR LES DROITS DES ENFANTS SOIT EXÉCUTÉE RAPIDEMENT, AFIN DE S'ASSURER DU RESPECT DES DROITS.

LE 2 AVRIL 2025, LA COMMISSION S'EST DÉCLARÉE SATISFAITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE SES RECOMMANDATIONS.

ENQUÊTES RÉALISÉES EN COURS DE PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

ENQUÊTE CONCERNANT LES CONDITIONS D'HÉBERGEMENT DE L'UNITÉ DE DÉBORDEMENT DU CENTRE DE RÉADAPTATION LA MAISON AU CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

LE 11 SEPTEMBRE 2025, LA COMMISSION REND UNE DÉCISION DANS UNE ENQUÊTE CONCERNANT LES CONDITIONS DE VIE DES JEUNES HÉBERGÉS DANS UNE UNITÉ DE DÉBORDEMENT DU CENTRE DE RÉADAPTATION LA MAISON. IL S'AGIT D'UNE ENQUÊTE DÉCLENCHÉE DE L'INITIATIVE DE LA COMMISSION SUIVANT UNE VEILLE MÉDIATIQUE. AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, L'UNITÉ HÉBERGE DES JEUNES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME OU UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE.

IL EN RESSORT QUE L'HÉBERGEMENT DES ADOLESCENTS DANS CETTE UNITÉ DE DÉBORDEMENT, EN L'ABSENCE DE RESSOURCES SPÉCIFIQUES DÉDIÉES À CETTE CLIENTÈLE DI-TSA-DP PRÉSENTANT DES BESOINS PARTICULIERS, NOTAMMENT EN RAISON D'UN RISQUE SUICIDAIRE, NE RÉPONDAIT PAS À LEURS BESOINS.

LA COMMISSION ÉMET **2 RECOMMANDATIONS AU MSSS**, SOIT :

- DE PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES AFIN DE S'ASSURER QUE LES RESSOURCES OCTROYÉES AUX ÉTABLISSEMENTS SONT SUFFISANTES POUR LEUR PERMETTRE DE REMPLIR LEURS OBLIGATIONS ENVERS LA POPULATION, ET NOTAMMENT DE RESPECTER LES DROITS DES ENFANTS VULNÉRABLES QUI SONT SOUS LEUR PROTECTION.
- DE PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES AFIN DE S'ASSURER QUE LORSQUE DES PROBLÉMATIQUES RELIÉES AUX RESSOURCES SONT PORTÉES À LA CONNAISSANCE DU MSSS PAR UNE DPJ OU UNE PDG, QU'UNE ÉVALUATION DES IMPACTS POTENTIELS SUR LES DROITS DES ENFANTS SOIT EXÉCUTÉE RAPIDEMENT, AFIN DE S'ASSURER DU RESPECT DES DROITS.

LA COMMISSION EST EN SUIVI DE CES RECOMMANDATIONS.

ENQUÊTE CONCERNANT LES CONDITIONS DE VIE DES JEUNES HÉBERGÉS EN RÉADAPTATION AU CISSS DE LAVAL

LE 26 JUIN 2025 LA COMMISSION REND UNE DÉCISION DANS UNE ENQUÊTE CONCERNANT LES CONDITIONS DE VIE DES JEUNES HÉBERGÉS EN CENTRE DE RÉADAPTATION RELEVANT DU CISSS DE LAVAL. IL S'AGIT D'UNE ENQUÊTE DE SA PROPRE INITIATIVE, SUIVANT UNE VEILLE MÉDIATIQUE.

IL RESSORT DE L'ENQUÊTE QUE LE CENTRE DE RÉADAPTATION POUR JEUNES EN DIFFICULTÉ (CRJDA) DU CISSS DE LAVAL EST AUX PRISES AVEC UNE PROBLÉMATIQUE RÉCURRENTÉ DE SURPOPULATION. LA PROBLÉMATIQUE RISQUE DE S'EMPIRER SI AUCUNE MESURE CONCRÈTE N'EST MISE EN PLACE POUR Y REMÉDIER EN RAISON DE L'AUGMENTATION PRÉVUE DE LA POPULATION DE LAVAL.

LES ENJEUX DE SURPOPULATION ONT DES IMPACTS NÉGATIFS DIRECTS SUR LES CONDITIONS D'HÉBERGEMENT DES ENFANTS, LEUR BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DES SERVICES QU'ILS REÇOIVENT EN LIEN AVEC LEURS BESOINS DE RÉADAPTATION COMME L'UTILISATION EXCESSIVE DE MESURES D'ISOLEMENT.

LA COMMISSION ÉMET **2 RECOMMANDATIONS AU MSSS**, SOIT :

- PRENDRE DES MESURES REQUISES POUR REMÉDIER AU SURPEUPLEMENT DANS LE CENTRE DE RÉADAPTATION DU CISSS DE LAVAL, NOTAMMENT EN INVESTISSANT DANS LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES D'HÉBERGEMENT.
- ADOPTER UN PLAN CONCRET DÉTAILLANT :
 - LE FINANCEMENT ALLOUÉ ;
 - LES ÉTAPES NÉCESSAIRES ;
 - L'ÉCHÉANCIER DE CONSTRUCTION DE CES INFRASTRUCTURES ;
 - LES RESPONSABILITÉS DE CHAQUE ACTEUR DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CE PLAN ;
 - UN DÉLAI EN MISE EN ŒUVRE N'EXCÉDANT PAS UNE ANNÉE À COMPTER DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION.

LA COMMISSION EST EN SUIVI DE CES RECOMMANDATIONS.

ENQUÊTE SYSTÉMIQUE CONCERNANT LE RESPECT DES DROITS DES ENFANTS INUIT DANS LE CADRE DE RETRAIT DU MILIEU FAMILIAL ET DU PLACEMENT EN MILIEU SUBSTITUT

LE 26 JUIN 2025, LA COMMISSION DES DROITS REND UNE DÉCISION DANS UNE ENQUÊTE CONCERNANT LE RESPECT DES DROITS DES ENFANTS INUIT DANS LA TRAJECTOIRE DE SERVICES MENANT AU RETRAIT DU MILIEU FAMILIAL PUIS AU PLACEMENT EN MILIEU SUBSTITUT.

L'ENQUÊTE RÉVÈLE DEUX PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES MENANT À DES LÉSIONS DE DROITS DES ENFANTS DE LA BAIE D'HUDSON CONFIÉS À DES FAMILLES D'ACCUEIL, SOIT LE MANQUE DE RESSOURCES ET DES INTERVENTIONS INADAPTÉES DE LA DPJ EN MILIEU AUTOCHTONE.

AINSI, LA COMMISSION ÉMET 27 RECOMMANDATIONS, DONT PLUSIEURS ADRESSÉES À DES MINISTÈRES, SOIT :

QUANT À LA PROBLÉMATIQUE DU MANQUE DE RESSOURCES :

- LA COMMISSION RECOMMANDE AU MINISTRE RESPONSABLE DE L'HABITATION AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH) ET AU SECRÉTARIAT AUX RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS ET LES INUIT (SRPNI) D'ADOPTER UN PLAN CONCRET DÉTAILLANT LES ÉTAPES NÉCESSAIRES AINSI QUE L'ÉCHÉANCIER AFIN D'EFFECTUER UN CHANGEMENT SIGNIFICATIF DANS L'ACCÈS AU LOGEMENT AU NUNAVIK, CE PLAN COUVRANT LES ASPECTS SUIVANTS :
 - TOUTES LES MESURES REQUISES POUR ACCÉLÉRER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR LE TERRITOIRE DU NUNAVIK ET POUR METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS TEMPORAIRES EN ATTENDANT LA FINALISATION DES MESURES, EN COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES ET COMMUNAUTÉS LOCALES;
 - TOUTES LES MESURES REQUISES POUR QUE LES RÉPARATIONS MAJEURES NÉCESSAIRES DANS LES LOGEMENTS SOCIAUX SOIENT EFFECTUÉES;
 - TOUTES LES MESURES REQUISES POUR ASSURER UNE OFFRE SUFFISANTE DE LOGEMENTS POUR LE PERSONNEL EN PROTECTION DE LA JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE DU NUNAVIK ;
 - DÉTAILLER LES RESPONSABILITÉS DE CHAQUE ACTEUR DANS LE PLAN CONCRET ;
 - PUBLIER LE PLAN EN MATIÈRE DE LOGEMENT AU NUNAVIK ;
 - ENVOYER UNE COPIE DE CE PLAN À LA COMMISSION.
- LA COMMISSION RECOMMANDE AU MSSS (CONJOINTEMENT À LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK (RRSSSN) ET À LA DPJ) DE :
 - PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR S'ASSURER QUE LES INTERVENANTS ET INTERVENANTES DE LA DPJ SOIENT EN MESURE D'OFFRIR LES SERVICES AUX FAMILLES DANS L'OBJECTIF DE PROTÉGER LES ENFANTS ET DE METTRE FIN À LA SITUATION DE COMPROMISSION, CONFORMÉMENT À LA LPJ ;
 - PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR QUE DES SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE SOIENT DISPONIBLES AFIN DE SUPPORTER LES FAMILLES, NOTAMMENT EN LIEN AVEC DES FORMES DE THÉRAPIE ADAPTÉES AU CONTEXTE DE TRAUMA, LA TOXICOMANIE, LA VIOLENCE, LA GESTION DE LA COLÈRE, MAIS ÉGALEMENT EN TERMES DE SERVICES DE GARDE ET DE RÉPIT ;
- LA COMMISSION RECOMMANDE AU MSSS (CONJOINTEMENT AVEC LA RRSSSN) :
 - DE DÉVELOPPER DES INCITATIFS COMPARABLES À CEUX APPLIQUÉS POUR LES INFIRMIÈRES POUR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS EN PROTECTION DE LA JEUNESSE POUR ALLER TRAVAILLER AU NUNAVIK, COMME SOLUTION TEMPORAIRE, EN ATTENDANT QUE DES MEMBRES DES COMMUNAUTÉS PUISSENT ÊTRE EMBAUCHÉS ET FORMÉS ;
 - DE RÉVISER LES CRITÈRES D'EMPLOYABILITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL AFIN DE FACILITER L'EMBAUCHE DE PERSONNEL INUIT ET AUTOCHTONE ;
- LA COMMISSION RECOMMANDE AU MSSS ET AU SRPNI (CONJOINTEMENT AVEC LA RRSSSN ET À LA DPJ) :
 - DE DÉTERMINER PAR RÈGLEMENT, APRÈS CONSULTATION DES INUIT ET GROUPES CONCERNÉS, ET CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 39.9.1 DU CODE DES PROFESSIONS, LES CONDITIONS APPLICABLES AUX PERSONNES INUIT AUX PROFESSIONS LIÉES À LA PROTECTION DE LA JEUNESSE AFIN DE FAVORISER L'ACCÈS ;
- LA COMMISSION RECOMMANDE AU MSSS ET AU SRPNI (CONJOINTEMENT AVEC LA RRSSSN) :
 - DE COLLABORER AVEC LES COMMUNAUTÉS CONCERNÉES ET LES ORGANISMES IMPLIQUÉS AFIN DE METTRE SUR PIED UN PROGRAMME VISANT À FAVORISER LA FORMATION DE PERSONNES INUIT EN PROTECTION DE LA JEUNESSE EN COLLABORATION AVEC LES CÉGEPS ET LES UNIVERSITÉS ;
- LA COMMISSION RECOMMANDE AU MSSS ET AU SRPNI (CONJOINTEMENT AVEC LA RRSSSN) :
 - DE COLLABORER AVEC LES COMMUNAUTÉS INUIT AFIN D'EXPLORER L'IMPLANTATION DE PROGRAMMES ET INITIATIVES, TELLES QUE LE DÉVELOPPEMENT DE MAISONS D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRES DISPONIBLES LORSQUE DES SITUATIONS DE CRISE SURGISSENT, ET CE, AFIN D'ÉVITER UN PLACEMENT AINSI QUE DE FAVORISER LE MAINTIEN DES ENFANTS DANS LEUR COMMUNAUTÉ ET RÉDUIRE LES PLACEMENTS À L'EXTÉRIEUR DU NUNAVIK ET LES NOMBREUX DÉPLACEMENTS DES ENFANTS ;
- LA COMMISSION RECOMMANDE AU MSSS (CONJOINTEMENT AVEC LA DG) :
 - D'OFFRIR AUX FAMILLES D'ACCUEIL DU NUNAVIK LE SOUTIEN NÉCESSAIRE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS QUI LEUR SONT CONFIÉS, NOTAMMENT EN OFFRANT DE LA FORMATION CONTINUE ET UN SUIVI RÉGULIER DES FAMILLES D'ACCUEIL ;

- D'ASSURER L'ACCÈS CONTINU À DES SERVICES DE GARDE AUX FAMILLES D'ACCUEIL AU NUNAVIK, AINSI QUE DES RÉPITS TEMPORAIRES LORSQUE CEUX-CI NE SONT PAS DISPONIBLES, NOTAMMENT AUX MAISONS D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRES.

QUANT À LA PROBLÉMATIQUE DES INTERVENTIONS INADAPTÉES DE LA DPJ EN MILIEU AUTOCHTONE :

- LA COMMISSION RECOMMANDE AU MSSS ET AU SRPNI (CONJOINTEMENT AVEC LA RRSSSN ET À LA DPJ)
 - DE S'ASSURER QUE LES RESSOURCES SOIENT DISPONIBLES POUR PERMETTRE LES VOYAGES DES ENFANTS PLACÉS HORS NUNAVIK AU NUNAVIK LORS DES CONTACTS AVEC LEUR FAMILLE.

PLUS GLOBALEMENT :

- LA COMMISSION RECOMMANDE AU MSSS :
 - DE DEMANDER À LA DIRECTRICE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE D'ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SUIVI DES RECOMMANDATIONS.

RECOMMANDATIONS EN VERTU DE L'ARTICLE 23 E) DE LA LPJ

DANS LE CADRE DE SES FONCTIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 23 E) DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, LA COMMISSION PEUT FORMULER DES RECOMMANDATIONS AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES LORSQU'ELLE CONSTATE, DANS LE CADRE DE SES INTERVENTIONS, DES SITUATIONS SUSCEPTIBLES DE COMPROMETTRE LE RESPECT DES DROITS DES ENFANTS.

LE 23 AVRIL 2025, LA COMMISSION ENVOIE UNE LETTRE AU MINISTRE RESPONSABLE DES SERVICES SOCIAUX ET AU MINISTRE DE LA JUSTICE CONCERNANT DES CONSTATS DE MANQUEMENTS EN PROTECTION DE LA JEUNESSE EN MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC ET DES MESURES NÉCESSAIRES AFIN D'AMÉLIORER LES SERVICES ET D'ASSURER LE RESPECT DES DROITS DES ENFANTS. AINSI, LA COMMISSION ÉMET 4 RECOMMANDATIONS, SOIT :

- DÉVELOPPER UN PLAN D'ACTION SPÉCIFIQUE POUR LA RÉGION DE LA MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC AFIN DE S'ASSURER QUE LES INTERVENTIONS EN PROTECTION DE LA JEUNESSE RESPECTENT LES STANDARDS REQUIS CONCERNANT NOTAMMENT :
 - LE SUIVI DES TRAJECTOIRES DE SOINS ET DE SERVICES DES ENFANTS DONT LA SITUATION EST PRISE EN CHARGE PAR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE ET LA MESURE DES EFFETS DES INTERVENTIONS ;
 - L'INTENSITÉ DE SERVICES SUFFISANTE AVANT L'ATTEINTE DES DÉLAIS MAXIMAUX DE PLACEMENT ;
 - LE RESPECT DES DROITS DES ENFANTS DANS LE CADRE DES VISITES SUPERVISÉES.
- S'ASSURER QU'UN PLAN DE FORMATION CONTINUE SOIT DÉFINI ET MIS EN PLACE DANS L'ENSEMBLE DES DPJ DU QUÉBEC, TANT POUR LES GESTIONNAIRES QUE LES MEMBRES DU PERSONNEL, NOTAMMENT SUR LES ENJEUX SOULEVÉS PAR L'ENQUÊTE DE LA COMMISSION EN MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC :
 - OUTILS CLINIQUES À UTILISER LORS DE L'ÉVALUATION DES SITUATIONS DE COMPROMISSION ;
 - DÉMARCHES DE VÉRIFICATION À FAIRE AUPRÈS DES PARTENAIRES DE LA DPJ ;
 - OBLIGATIONS ET LIMITES DU MANDAT LORS D'UN TÉMOIGNAGE À LA COUR ;
 - ÉVALUATION DES FACTEURS DE RISQUES ;
 - COMITÉ DÉCISIONNEL DANS L'ÉLABORATION D'UN PROJET DE VIE ;
 - CRITÈRES À RESPECTER AVANT D'AMORCER UNE DEMANDE D'ADOPTION.
- S'ASSURER DE LA MISE EN PLACE D'UNE TABLE DE CONCERTATION SOCIOJUDICIAIRE NATIONALE, AINSI QUE DE TABLES RÉGIONALES DANS CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC, PERMETTANT DE PROMOUVOIR UNE APPLICATION HARMONISÉE DES PRATIQUES EN PROTECTION DE LA JEUNESSE AINSI QU'UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES DROITS DES ENFANTS ET DES RESPONSABILITÉS DES DIFFÉRENTS ACTEURS SOCIOJUDICIAIRES DANS L'ENSEMBLE DES RÉGIONS DU QUÉBEC.
- INFORMER LA COMMISSION DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES DANS LES TROIS MOIS SUIVANT LA RÉCEPTION DE LA LETTRE.

LA COMMISSION EST EN SUIVI DE CES RECOMMANDATIONS.

LE 12 AOÛT 2025, LA COMMISSION ENVOIE UNE LETTRE AU MINISTRE RESPONSABLE DES SERVICES SOCIAUX CONCERNANT DES ENJEUX LIÉS À LA SOUS-UTILISATION DU SYSTÈME PROJET INTÉGRATION JEUNESSE (PIJ) AU SEIN DU CENTRE DE COMMUNICATION SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES (CCSSSBJ). AINSI, LA COMMISSION ÉMET 1 RECOMMANDATION, SOIT :

- S'ASSURER QUE LES ENJEUX IDENTIFIÉS PAR LE CCSSSBJ, EN LIEN AVEC LA SOUS-UTILISATION DU SYSTÈME PIJ PAR SES INTERVENANTES ET INTERVENANTS, SOIENT CORRIGÉS ET QUE LES ENFANTS QUI SONT SOUS SA RESPONSABILITÉ PUISSENT RECEVOIR LES SERVICES AUXQUELS ILS ONT DROIT SUIVANT LES MODALITÉS PRÉVUES NOTAMMENT DANS LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE ET DANS LA LOI INSTAURANT L'APPROCHE DE SÉCURISATION CULTURELLE AU SEIN DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.

LA COMMISSION EST EN SUIVI DE CETTE RECOMMANDATION.

LE 1ER OCTOBRE 2025, LA COMMISSION ENVOIE UNE LETTRE AU MINISTRE RESPONSABLE DES SERVICES SOCIAUX ET À LA DIRECTRICE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE CONCERNANT LES CONDITIONS DE VIE DES JEUNES HÉBERGÉS EN CENTRE DE RÉADAPTATION RELEVANT DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL. AINSI, LA COMMISSION ÉMET 3 RECOMMANDATIONS, SOIT :

- DISPENSER À L'ENSEMBLE DU PERSONNEL D'INTERVENTION EN CENTRE DE RÉADAPTATION DU QUÉBEC, INCLUANT LES GESTIONNAIRES ET LES AGENTS D'INTERVENTION, EN POSTE ACTUELLEMENT ET LORS DE L'ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES DU PERSONNEL, UNE FORMATION PORTANT SUR LES BALISES APPLICABLES EN MATIÈRE DE MESURES RESTRICTIVES DE LIBERTÉ, NOTAMMENT LES MESURES DISCIPLINAIRES DE MISE EN RETRAIT ET LES MESURES DE PROTECTION PRENANT LA FORME DE MISE EN ISOLEMENT ;
- S'ASSURER QU'AUCUN ENFANT HÉBERGÉ DANS UN CENTRE DE RÉADAPTATION AU QUÉBEC NE FASSE L'OBJET D'UNE MESURE DISCIPLINAIRE DE RETRAIT DANS DES CONDITIONS QUI S'APPARENTENT À UNE MESURE D'ISOLEMENT ;
- S'ASSURER QU'UNE MESURE D'ISOLEMENT NE SOIT APPLIQUÉE À UN ENFANT QUE DANS LES CONDITIONS STRICTES ÉNONCÉES À L'ARTICLE 393 DE LA LOI SUR LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX. PAR AILLEURS, LORS DE L'ENQUÊTE, IL A ÉTÉ PORTÉ À NOTRE ATTENTION QU'UNE ENQUÊTE ADMINISTRATIVE SUR LES PRATIQUES CLINIQUES ET LE RECOURS AUX MESURES PARTICULIÈRES DANS LES SERVICES D'HÉBERGEMENT EN RÉADAPTATION POUR JEUNES AU CISSS DE LAVAL A ÉTÉ INITIÉE. LE RAPPORT D'ENQUÊTE ADMINISTRATIVE, ASSORTI DE RECOMMANDATIONS, A ÉTÉ DÉPOSÉ À LA DNPJ EN MAI 2024. LA COMMISSION SOUHAITE ÊTRE INFORMÉE DES SUIVIS QUI SONT, OU QUI SERONT DONNÉS, AUX RECOMMANDATIONS ÉMISES DANS CE RAPPORT.

LA COMMISSION EST EN SUIVI DE CES RECOMMANDATIONS.

Question **125**

DELAI MOYEN DE TRAITEMENT DES PLAINTES POUR 2025-2026.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

LES DEMANDES D'ENQUÊTES EN JEUNESSE

	2025-2026 (31 JAN)
	TOTAL
NOMBRE DE PLAINTES JEUNESSE	973

ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2025 ET LE 31 JANVIER 2026, LA COMMISSION DES DROITS A REÇU UN TOTAL DE 973 DEMANDES D'ENQUÊTES EN MATIÈRE JEUNESSE, UNE LÉGÈRE AUGMENTATION COMPARATIVEMENT À L'ANNÉE DERNIÈRE. RAPPELONS QU'AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES, LE NOMBRE DE DEMANDES D'ENQUÊTES A SIGNIFICATIVEMENT AUGMENTÉ.

DOSSIERS D'ENQUÊTE OUVERTS

	2025-2026 (31 JAN)
	TOTAL
NOMBRE DE DOSSIERS D'ENQUETE OUVERTS	202

UNE FOIS LA DEMANDE REÇUE, LA COMMISSION DES DROITS DOIT EN ANALYSER LA RECEVABILITÉ À PARTIR DE CRITÈRES PRÉCIS AFIN DE DÉCIDER SI ELLE A LA COMPÉTENCE POUR OUVRIR UNE ENQUÊTE.

LE NOMBRE D'ENQUÊTES AUTORISÉES AU COURS DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE EST LÉGÈREMENT INFÉRIEUR À CELUI DE L'ANNÉE DERNIÈRE, QUOI QUE SIMILAIRE

DOSSIERS FERMÉS

	2025-2026 (31 JAN)
	TOTAL
NOMBRE DE DOSSIERS D'ENQUETE FERMES	194

ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2025, ET LE 31 JANVIER 2026, LA COMMISSION DES DROITS A FINALISÉ 194 ENQUÊTES, UN NOMBRE SIMILAIRE À CELUI DE LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE.

LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE ANALYSÉE EST MARQUÉE, COMME L'ANNÉE DERNIÈRE, PAR UN PLAN DE POSTE RÉDUIT, NE POUVANT PAS REMPLACER LES POSTES DEVENUS VACANTS EN RAISON DU CONTEXTE BUDGÉTAIRE.

DOSSIERS ACTIFS

	2025-2026 (31 JAN)
	TOTAL
NOMBRE DE DOSSIERS D'ENQUETE ACTIFS	178

LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE SE CARACTÉRISE PAR UN NOMBRE SIMILAIRE DE DOSSIERS ACTIFS DANS LE PROCESSUS DE L'ENQUÊTE. SOULIGNONS QUE LE NOMBRE DE SUIVIS EN COURS EST IMPORTANT, SOIT 51 DOSSIERS POUR LESQUELS LA COMMISSION FAIT LE SUIVI DE RECOMMANDATIONS OU LE SUIVI D'INTERVENTIONS CORRECTRICES. CES ACTIVITÉS SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DES ENQUÊTES JEUNESSE ET S'AJOUTENT AU NOMBRE DE DOSSIERS ACTIFS AU SEIN DU PROCESSUS DE L'ENQUÊTE, TEL QUE PRÉSENTÉ DANS LE TABLEAU CI-DESSUS.

LES DÉLAIS

	2025-2026 (31 JAN)
	TOTAL
DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ENQUÊTE (EN JOURS)	88

LE DÉLAI DE TRAITEMENT INSCRIT DANS LE TABLEAU CI-DESSUS CORRESPOND AU DÉLAI MOYEN ENTRE LA RÉCEPTION D'UNE DEMANDE D'ENQUÊTE ET LA FIN DU TRAVAIL QUANT AU PROCESSUS D'ENQUÊTE, IMPUTABLE À LA DIRECTION DES ENQUÊTES JEUNESSE. LA FINALISATION D'UNE DEMANDE PEUT SURVENIR À L'ÉTAPE DE LA RECEVABILITÉ OU À L'ÉTAPE DE L'ENQUÊTE.

LES DÉLAIS PAR ÉTAPE

	2025-2026		
	DÉLAI MOYEN ATTENDU (EN JOURS)	DÉLAI MOYEN OBTENU (EN JOURS)	NB DE DOSSIERS
RECEVABILITÉ	30	22	895
ENQUÊTE 1ERE ÉTAPE	45	39	217
ENQUÊTE 2E ÉTAPE	270	138	128

LES DÉLAIS POUR LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE SONT RESTÉS SIMILAIRES À CEUX DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE PASSÉE POUR CE QUI EST DES ÉTAPES DE LA RECEVABILITÉ ET DE LA PREMIÈRE ÉTAPE DE L'ENQUÊTE. PAR CONTRE, LE DÉLAI POUR LA DEUXIÈME ÉTAPE DE L'ENQUÊTE PASSE DE 181 JOURS À 138 JOURS.

Question **126**

EFFECTIF POUR 2025-2026 ET PRÉVISIONS POUR 2026-2027, POSTES OCCUPÉS ET NATURE DU TRAVAIL.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

CATÉGORIE D'EMPLOI	EFFECTIFS PERMANENTS 2025-2026	EFFECTIFS EN PLACE (POSTES OCCUPÉS)
PERSONNEL D'ENCADREMENT		
DIRECTEUR	11	10
TOTAL	11	10
PERSONNEL PROFESSIONNEL		
CONSEILLER EN COMMUNICATION	5	3
CONSEILLER EN EDUCATION ET COOPERATION	11	9
AGENT DE LA GESTION FINANCIERE	1	1
ANALYSTE DE LA GESTION DES PROCEDES ADMINISTRATIFS	6	5
ANALYSTE EN INFORMATIQUE	7	7
CHERCHEUR	5	5
CONSEILLER A L'EVALUATION	12	10
CONSEILLER EN ACCES A L'EGALITE	7	7
CONSEILLER EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	3	3
CONSEILLER JURIDIQUE	20	16
COORDONNATEUR	13	13
ENQUETEUR	26	22
MEDIATEUR	8	7
TOTAL	124	108
PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILES		
AGENT DE BUREAU, CLASSE NOMINALE	0	0
AGENT DE BUREAU, CLASSE PRINCIPALE	10	10
BIBLIOTECHNICIEN	1	1
SECRETAIRE	1	0
TECHNICIEN A L'ACCUEIL ET A L'EVALUATION	13	13
TECHNICIEN A L'ACCUEIL ET A L'EVALUATION PRINCIPAL	1	1
TECHNICIEN EN ADMINISTRATION	18	16
TECHNICIEN EN ADMINISTRATION PRINCIPAL	3	3
TECHNICIEN EN INFORMATIQUE DE GESTION	3	3
TECHNICIEN EN INFORMATIQUE DE GESTION PRINCIPAL	1	1
TECHNICIEN EN RECHERCHE	2	2
TECHNICIEN PRINCIPAL EN PERSONNEL	1	1
TOTAL	54	51
GRAND TOTAL	189	169

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

2. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIEME GROUPE D'OPPOSITION (QS)

Question **06**

LISTE DES CONCOURS DE RECRUTEMENT QUI SE SONT TENUS INCLUANT, POUR CHACUN DE CES CONCOURS :

- LE NOMBRE DE POSTES A COMBLER;
- LE NOMBRE DE POSTULANTS;
- LA DATE;
- LA NATURE (CONCOURS RESERVE OU NON);
- LE TAUX DE REUSSITE;
- LA REPARTITION PAR REGION ADMINISTRATIVE;
- LA DATE DE LA PUBLICATION DES RESULTATS.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

CONCOURS	IDENTIFICATEUR DE POSTE	NOMBRE DE POSTES OFFERTS*	NOMBRE DE POSTULANTS	DATE	NATURE*	TAUX DE REUSSITE*	REGION ADMINISTRATIVE	DATE DE LA PUBLICATION DES RESULTATS
EXTERNE	ENQUETRICE OU ENQUETEUR JEUNESSE	1	4	2025-05-31	N/A	N/A	ESTRIE	N/A
INTERNE	COORDONNATRICE OU COORDONNATEUR AUX COMMUNICATIONS	1	4	2025-06-15	N/A	N/A	MONTREAL	2025-07-30
EXTERNE	STAGIAIRES DU BARREAU	1	2	2025-08-28	N/A	N/A	MONTREAL	2025-09-15
EXTERNE	STAGIAIRES DU BARREAU	1	5	2025-08-28	N/A	N/A	MONTREAL	2025-09-15
EXTERNE	ENQUETRICE OU ENQUETEUR JEUNESSE	1	7	2025-09-15	N/A	N/A	MAURICE	2026-01-05
EXTERNE	ENQUETRICE OU ENQUETEUR JEUNESSE	1	9	2025-09-15	N/A	N/A	MONTREAL	2025-11-24
INTERNE	TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ADMINISTRATION	1	5	2025-11-10	N/A	N/A	MONTREAL	2025-12-08

*NON SOUMIS AUX RÈGLES DE LA FONCTION PUBLIQUE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements Particuliers_QS

Étude des crédits 2026-2027

Question **16**

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELEVANT, LE TOTAL ET LA VENTILATION DES CRÉANCES ET/OU AMENDES À RECOUVRER, L'ÂGE DE CES CRÉANCES (VENTILE PAR ANNÉES) ET LES MOYENS ENTREPRIS POUR LES RECOUVRER. PRÉVISIONS POUR LA PROCHAINE ANNÉE.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

AUCUN

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**3. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION
(PARTI QUÉBÉCOIS)**

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements Particuliers PQ

Étude des crédits 2026-2027

Question 1

INDIQUER LA SOMME DÉPENSÉE EN 2025-2026 (PRÉVISIONS POUR 2026-2027) PAR VOTRE MINISTÈRE ET SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. PRÉCISER S'IL S'AGIT D'ACHATS DE LOGICIELS, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

	2025-2026 (K\$)
LOGICIELS ET MATÉRIEL	291 K \$
SERVICES PROFESSIONNELS	
• INTERNE	0 K \$
• EXTERNE	205 K \$
• CSPQ / ITQ / FONDS DE LA CYBERSÉCURITÉ ET DU NUMÉRIQUE	32 K \$
TOTAL	528 K \$

Question 2

POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2025-2026, INDIQUER :

- a. LA LISTE DES EMPLOYÉS OU DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION;
- b. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION;
- c. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV;
- d. LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

A. LA LISTE DES EMPLOYÉS OU DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LA COMMISSION N'A PAS DE CONSEIL D'ADMINISTRATION. CEPENDANT, EN VERTU DE LA CHARTE (ARTICLE 58), LES MEMBRES SONT NOMMÉS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET, EN VERTU DE L'ARTICLE 66 DE LA CHARTE, LE PRÉSIDENT EST CHARGÉ DE LA DIRECTION ET DE L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES DE LA COMMISSION.

- **ARTICLE 58** « LA COMMISSION EST COMPOSÉE DE 13 MEMBRES, DONT UN PRÉSIDENT ET DEUX VICE-PRÉSIDENTS. LES MEMBRES DE LA COMMISSION SONT NOMMÉS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR PROPOSITION DU PREMIER MINISTRE. CES NOMINATIONS DOIVENT ÊTRE APPROUVÉES PAR LES DEUX TIERS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE. »
- **ARTICLE 66** « LE PRÉSIDENT EST CHARGÉ DE LA DIRECTION ET DE L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES DE LA COMMISSION, DANS LE CADRE DES RÉGLEMENTS PRIS POUR L'APPLICATION DE LA PRÉSENTE CHARTE. IL PEUT, PAR DÉLÉGATION, EXERCER LES POUVOIRS DE LA COMMISSION PRÉVUS À L'ARTICLE 61, AUX DEUXIÈME ET TROISIÈME ALINÉAS DE L'ARTICLE 62 ET AU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 77. IL PRÉSIDE LES SÉANCES DE LA COMMISSION. »
- **PRÉSIDENT** : TESSIER, PHILIPPE-ANDRÉ, 28 FEVRIER 2024 AU 27 FEVRIER 2029 (DECRET 1819-2023), NOMMÉ SOUS -MINISTRE ASSOCIÉ AU MINISTRE DE LA JUSTICE LE 2 SEPTEMBRE 2025.
- **VICE-PRÉSIDENTE** : PIERRE, MYRLANDE, 29 JUILLET 2024 AU 28 JUILLET 2029 (DECRET 945-2024)
- **VICE-PRÉSIDENTE** : GAREAU, STEPHANIE, 6 JANVIER 2025 AU 5 JANVIER 2030 (DECRET 1626-2024), NOMMÉ PRÉSIDENTE PAR INTERIM, 2 SEPTEMBRE 2025 AU 13 FEVRIER 2026.

MEMBRES

EL-HAGE, HABIB
 GAUVREAU, LIZETTE
 LECLERCQ, MARIE-LAURE
 LEMAY, SYLVAIN
 ROY, ALAIN
 ROY, MARTINE
 SANTORINEOS, ANNE-MARIE
 SIOUI, BRUNO A QUITTE LE 14 NOVEMBRE 2025
 VILLEFRANCHE, MARJORIE
 VOLLANT, NADINE

LE DECRET 255-88 DU 24 FEVRIER 1988 FIXE LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES MEMBRES A TEMPS PARTIEL DE LA COMMISSION A UNE REMUNERATION ANNUELLE DE 4000\$ ET DES HONORAIRES DE 200\$ PAR JOUR DE REUNION (100\$ PAR DEMI-JOURNÉE), A L'EXCLUSION DE TOUT MEMBRE QUI EST EMPLOYÉ RÉGULIER A TEMPS PLEIN D'UN ORGANISME OU D'UNE INSTITUTION DU SECTEUR PUBLIC OU PARAPUBLIC, Y COMPRIS UNE UNIVERSITÉ.

EN OUTRE, LES RÈGLES CONCERNANT LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DE VOYAGE DES PRÉSIDENTS, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES MEMBRES DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX, PRÉVUES PAR LE DECRET 1307-80, S'APPLIQUENT AUX MEMBRES DE LA CDPDJ. (DECRET 1789-80 DU 11 JUIN 1980)

B. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LES DATES DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION

AUCUNE

C. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV

GAREAU, STÉPHANIE; PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM, 2 SEPTEMBRE 2025 AU 13 FÉVRIER 2026.
 ROY, ALAIN, MEMBRE, 27 MARS 2025 AU 26 MARS 2030.

D. LEUR FRAIS DE DÉPLACEMENT, FRAIS DE VOYAGE, FRAIS DE REPAS ET FRAIS DE REPRÉSENTATION

Nom et prénom	Titre	Frais de voyage	Frais de repas	Frais de représentation
TESSIER, PHILIPPE-ANDRE	PRESIDENT	1 617 \$	0 \$	714 \$
PIERRE, MYRLANDE	VICE-PRESIDENTE	2 509 \$	0 \$	1 128 \$
GAREAU, STEPHANIE	VICE-PRESIDENTE	2 862 \$	0 \$	N/A
EL-HAGE, HABIB	MEMBRE	0 \$	0 \$	N/A
GAUVREAU, LIZETTE	MEMBRE	2 348 \$	0 \$	N/A
LECLERCQ, MARIE-LAURE	MEMBRE	0 \$	0 \$	N/A
LEMAY, SYLVAIN	MEMBRE	1 585 \$	0 \$	N/A
ROY, ALAIN	MEMBRE	0 \$	0 \$	N/A
ROY, MARTINE	MEMBRE	654 \$	0 \$	N/A
SANTORINEOS, ANNE-MARIE	MEMBRE	0 \$	0 \$	N/A
SIUI, BRUNO	MEMBRE	529 \$	0 \$	N/A
VILLEFRANCHE, MARJORIE	MEMBRE	1 447 \$	0 \$	N/A
VOLLANT NADINE	MEMBRE	0 \$	0 \$	N/A
TOTAL		13 551 \$	0 \$\$	1 842 \$

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Renseignements Particuliers PQ

Étude des crédits 2026-2027

Question 5

COPIE DU PLAN DIRECTEUR INFORMATIQUE TRIENNAL; INDIQUER LES RÉALISATIONS FAITES DANS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027. INDIQUER ÉGALEMENT LES SOMMES AVANCÉES AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE PAR LE FONDS DE SUPPLÉANCE DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE CERTIFICATION, ET CE, POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES IMPLIQUANT LE GOUVERNEMENT, SES MINISTÈRES ET SES ORGANISMES.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

ACTIVITES DU PLAN DIRECTEUR	DEPENSES ET INVESTISSEMENTS PREVUS	DEPENSES ET INVESTISSEMENTS REELS	ÉCART
ACTIVITES D'ENCADREMENT	140 600 \$	128 900 \$	11 700 \$
ACTIVITES DE CONTINUE	1 468 300 \$	1 345 900 \$	122 400 \$
PROJETS	758 600 \$	560 000 \$	198 600 \$
TOTAL	2 367 500 \$	2 034 800 \$	332 700 \$

Question **39**

LISTE DES MANDATS ACCORDÉS EN 2025-2026 À DES AVOCATS DE LA PRATIQUE PRIVÉE, À DES PROFESSEURS DE DROIT OU À DES JUGES PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET PAR TOUS LES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT. PRÉCISER :

- A. LE NOM ET L'ADRESSE DU PROFESSIONNEL;
- B. LA DESCRIPTION DU MANDAT; LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PROLONGATION;
- C. LE COÛT HORAIRE ET LE COÛT TOTAL DU MANDAT JUSQU'À MAINTENANT; LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉROGATION QUANT AU TAUX HORAIRE APPLICABLE;
- D. LES PRÉVISIONS DES COÛTS POUR 2026-2027 ET POUR L'ENSEMBLE DU MANDAT CONFIE;
- E. LE NOM DE L'ÉTUDE, DU CABINET OU DE LA SOCIÉTÉ DU PROFESSIONNEL, LE CAS ÉCHÉANT.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

Mandataires	TAUX	Mois	OBJET	MONTANT DES HONORAIRES
GBV AVOCATS 2960, BOULEVARD LAURIER, BUREAU 500 QUEBEC (QC) G1V 4S1	300 \$/H	OCTOBRE A NOVEMBRE 2025	SERVICES-CONSEIL RELATIONS DE TRAVAIL	9 555 \$
NOËL ET ASSOCIES S.E.N.C.R.L. 225, MONTEE PAIEMENT, 2E ETAGE, GATINEAU (QC) J8P 6M7	300 \$/H	AVRIL À MAI 2025	CORRESPONDANT DE LA COMMISSION DEVANT LA COUR SUPREME DU CANADA	511 \$
MONETTE BARAKETT, S.E.N.C. 4, PLACE VILLE-MARIE, BUREAU 600, MONTREAL, QC H3B 2E7	300 \$/H	AOUT A OCTOBRE 2025	CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LA COMMISSION	21 399 \$
TOTAL DES HONORAIRES				31 465 \$

Question **154**

PORTRAIT STATISTIQUE DES DOSSIERS D'ACCOMMODEMENTS RELIGIEUX TRAITES PAR LA CDPDJ POUR LES 5 DERNIERES ANNEES. POUR CHAQUE ANNEE, INDIQUER LA LISTE DES DOSSIERS, INCLUANT UN RESUME DES MOTIFS ALLEGUES DANS LA DEMANDE, LA DECISION PRISE ET LES JUSTIFICATIONS. INCLURE LES DATES DES ETAPES DE TRAITEMENT DE LA DEMANDE.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

DEMANDES AU SERVICE-CONSEIL EN MATIERE D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE POUR MOTIF RELIGION

LA COMMISSION NE TRAITE PAS DE DEMANDES D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE. ELLE OFFRE UN SERVICE-CONSEIL POUR ACCOMPAGNER LES EMPLOYEURS ET LES PRESTATAIRES DE SERVICES QUI REÇOIVENT DES DEMANDES DE LA PART DE LEUR PERSONNEL, DE LEURS CLIENTS OU DE LEURS USAGERS. CE SONT EUX QUI DOIVENT TRAITER LES DEMANDES QU'ILS REÇOIVENT EN RESPECT DE LA CHARTE. LES TABLEAUX SUIVANTS PORTENT SUR LES DEMANDES REÇUES AU SERVICE CONSEIL EN MATIERE D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE QUI CONCERNAIENT LE MOTIF RELIGION. LES EMPLOYEURS ET LES PRESTATAIRES DE SERVICES SONT PAR LA SUITE LIBRES DE SUIVRE OU NON LES CONSEILS DE LA COMMISSION DANS LA RECHERCHE DE LEURS PROPRE REPONSES AUX DEMANDES QU'ILS REÇOIVENT.

ANNEE	NOMBRE DE DEMANDES POUR MOTIF RELIGION	DELAI MOYEN DE TRAITEMENT(JOURS)
2021-2022	13	25
2022-2023	9	6
2023-2024	14	7
2024-2025	16	6
2025-2026 (31 JAN)	6	5
TOTAL	58	11

REPARTITION DES DEMANDES SELON LA RELIGION

RELIGION	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026 (31 JAN.)	TOTAL GENERAL
AUCUNE RELIGION		1				1
JUIVE	1					1
MUSULMANE	7	2	1			10
NON PRECISE	4	6	13	16	6	45
SIKH	1					1
TOTAL	13	9	14	16	6	58

LA LISTE DES DEMANDES POUR 2025-2026, INCLUANT LES MOTIFS ET LES DATES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DE LA DEMANDE, EST PRESENTÉE AU TABLEAU SUIVANT.

STATUT	DESCRIPTEUR	MOTIF DE FERMETURE 1	MOTIF DE FERMETURE 2	DATE DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE	DATE DE FERMETURE
FERMÉ	DISCRIMINATION / RELIGION	ACCEPTATION DES RECOMMANDATIONS	\N	03/04/2025	2025-04-14
FERMÉ	DISCRIMINATION / RELIGION	ACCEPTATION DES RECOMMANDATIONS	\N	30/04/2025	2025-05-05
FERMÉ	DISCRIMINATION / RELIGION	ACCEPTATION DES RECOMMANDATIONS	\N	05/06/2025	2025-06-06
FERMÉ	DISCRIMINATION / RELIGION	ACCEPTATION DES RECOMMANDATIONS	\N	08/05/2025	2025-05-12
FERMÉ	DISCRIMINATION / RELIGION	ACCEPTATION DES RECOMMANDATIONS	\N	01/12/2025	2025-12-08
FERMÉ	DISCRIMINATION / RELIGION	ACCEPTATION DES RECOMMANDATIONS	\N	18/12/2025	2025-12-19

Question **155**

DEPENSES ASSUMÉES PAR LA COMMISSION DANS LE CADRE DU RECOURS DE LA PRÉSIDENTE CONTRE LE PROTÉCTEUR DU CITOYEN.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

AUCUNE

Question **164**

BILAN DU SERVICE DE MÉDIATION EN PROTECTION DE LA JEUNESSE DANS LE CADRE DU PROJET PILOTE À QUÉBEC.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

CETTE QUESTION NE RELEVE PAS DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE, MAIS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

